Réseau Loutre & Castor 79

Réseau Loutre et Castor des Deux-Sèvres : une aventure humaine

Synthèse des connaissances 2008-2013

Réseau mammifères du bassin de la Loire

Plan Loire Grandeur Nature
Plate-forme Recherche-Données-Information

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française

Cet ouvrage est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

Etablissement Public Loire

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Auteurs

Ouvrage collectif

Coordination générale :
Emmanuelle SARAT, ONCFS, délégation interrégionale Centre-Ile de France et Yohan TRIMOREAU, ONCFS, Service départemental des Deux-Sèvres

Coordination départementale :
Guillaume KOCH (Communauté de communes de l'Argentonnais), Tony DAHAIS (ONCFS, Service départemental des Deux-Sèvres) et Gilles CAPRON (ONCFS, délégation interrégionale Poitou-Charentes-Limousin)

Conception graphique, réalisation et cartographie : Guillaume KOCH, Communauté de communes de l'Argentonnais

Illustrations : Sylvie VARRAY, Serge NICOLLE et Noël GOUILLOUX.

Comité de relecture :
René ROSOUX (Muséum des sciences naturelles d'Orléans), Gérard RUVEN (ONCFS, délégation interrégionale Poitou-Charentes-Limousin), Nicolas COTREL (Deux-Sèvres Nature Environnement), Xavier BARON (PI du Marais-Poitevin) et Guillaume KOCH (Communauté de communes de l'Argentonnais).

Merci d'utiliser la référence bibliographique suivante :
Ouvrage collectif, Sarat, E., Trimoreau Y., Koch G., Dahais T., Capron G. et Ruven G. 2013. Le Réseau Loutre-Castor des Deux-Sèvres : une aventure humaine. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 64p.

Impression : Impression Jouve (Mayenne) Imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées et par un imprimeur certifié Imprim'Vert.

ISBN : 978-2-85692-012-1

Dépôt légal : janvier 2014

Auteur des photos de couverture : photo de fond : S. RICHIER / de gauche à droite : R. ROSOUX, LM. PREAU, S. RICHIER Naturimages et G. KOCH

Remerciements des prospecteurs

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont participé aux prospections collectives, qui ont fourni des informations et qui ont contribué à l'écriture et l'illustration de cet ouvrage :

J-Y. AIRAUD
C. ALLAIN
M. ALLONNEAU
M. AMIGUET
J. AUBINEAU
B. AUDEBAUD
F. AUDURIER
X. AUDURIER
B. AUMOND
S. AYANGMA
J. BABUT
E. BACHELIER
K. BALTAZAR
X. BARON
T. BARTHELEMY
C. BENETREAU
E. BERGER
G. BESSIGNEUIL
Y. BESSON
A. BIGOT
V. BIRAULT
A. BITTON
G. BITTON
F. BLAIS
R. BLANDIN
L. BONNET
H. BOTTON
J-M. BOUFFANDEAU
A. BOUHOURS
V. BOURNEL
P. BOUTONNET
C. BRAUD
J. BRIAND
A. BRINET
B. BRUNET
F. CAILLEAUD
G. CAPRON
A. CHABAUTY
M. CHARRIER
G. CHARRUAUD
M. CHAUTARD
H. CHAUVIN
M. CHUPEAU
J. CLAUS
A. CLOCHARD
F. CONORT
O. CONSTANTIN
N. COTREL
S. COURANT
B. COURTIN
B. COUSSEAU
T. DAHAIS
C. DEBARRE
C. DESBORDE
M. DE WAVRECHIN
S. DIXNEUF
M. DUBOIS
A-V. DUC
N. DUJOUR
J. DURAND
H. DUTOIS
B. EANARD
P. FADAT
F. FERRET
C. FRADIN
M. FUZEAU
T. GAMBIER
M. GARETIER
P. GAUTIER
R. GAUTIER
A. GERBAUD
R. GONDA
B. GONZALEZ
C. GREGOIRE
R. GUENARD
B. GUENNIC
J. HEINRY
J. HERVE
K. INGRAND
T. JAUD
E. JOMAT
F. JOSSE
I. KIENTZ
G. KOCH
J. LALLEMAND
S. LEFEBVRE
J. LEGAY
A. LE GUEN
B. LE GUENNIC
H. LISSE
P. MALASSAGNE
M. MANSIET
J. MARTINET
L. MILLARDET
M. MOLLARD
J. MOREAU
S. MORIN
C. MORTIER
Y. MOUCHEL
M. PASQUIER
P. PEAUD
F. PEYRE
P. PEYROT
A. PINOT
H. PLANTARD
M. POTIN
A. POUZINEAU
F. PRIOUX
M. PRUNIER
F. RENAUDEAU
M. RENAUDET
T. RENAUDET
J. RENOUX
E. RETAILLEAU
M. RIBEYROLLEs
F. RICHARD
J. RICHARD
O. ROBINEAU
A. ROGET
S. ROSSARD
E. ROUXEL
M. ROY
S. ROY
G. RUVEN
A. SABOURIN
V. SECHET
F. SIMMONET
C. SUIRE
A. TEXIER
J. THARRAULT
J. TILLY
Y. TRIMOREAU
J. TUDOUX
J. VIDAL
A. VIGIER
P. VOIX
D. VOYER
S. WEISKOPP

La promotion 2012 des élèves de terminale BAC PRO GMNF de la MFR de St-Loup sur Thouet

Illustrations :

F. LEGER
S. RICHIER
A. ULMER
S. WEISKOPP

Remerciements particuliers
A Jean THARRAULT, pour avoir initié les techniciens à la recherche d'indices,
A l'association Détours dans l'Eau, pour l'accueil dans ses locaux et la mise à disposition du matériel nautique.

Partenaires

Le Thouet - © P. Wall - Conseil général des Deux-Sèvres

Préface

Espèces emblématiques, la Loutre et le Castor d'Europe sont de retour sur les rivières deux-sévriennes. Seuls de rares chanceux ont pu apercevoir ces animaux très discrets dont la présence se remarque à de légers indices : empreintes pour la Loutre et copeaux de bois d'écorçage pour le Castor.

Sous l'impulsion des acteurs du «Plan Loire Grandeur Nature», et en particulier du groupe «Mammifères du bassin de la Loire» porté par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, un réseau a pris forme en 2009 avec pour objectif de réaliser un état des lieux et de faire découvrir ces animaux au plus grand nombre.

Depuis cinq ans, ces partenaires du Conseil général étudient les deux espèces sur notre territoire. Pour mener à bien leur mission, il ont dû se former avec le concours d'experts reconnus comme René Rosoux, apprendre à naviguer, s'organiser pour parcourir les bords de rivière à la recherche de traces, accueillir les débutants et les novices. Leur travail a conduit à la prospection de plus de mille quatre cent kilomètres de cours d'eau, la Loutre étant présente sur la quasi totalité du département et le castor arrivant par le Thouet.

Engagé dans une démarche de préservation des espèces dans le cadre de sa politique environnemental et notamment du Pôle International de la Biodiversité, le Conseil général a rejoint ce réseau dynamique réunissant une trentaine d'organismes. La collectivité est fière d'être associée aujourd'hui à cette publication destinée à faire découvrir la vie des deux espèces sur le territoire, mais aussi grâce à elles, une formidable histoire ….d'hommes et de femmes passionnés.

Bonne lecture à tous !

Eric GAUTIER,
Président du Conseil général des Deux-Sèvres

Epreinte de Loutre - © G. Koch

SOMMAIRE

Présentation des espèces

Repères biologiques 10
Historique de répartition 12
La Loutre, le Castor et l'Homme 14

Répartition de la Loutre et du Castor en Deux-Sèvres

Génèse du réseau 20
Organisation et protocole 22

Bassin de la Boutonne 24
Bassin du Clain 26
Bassin de la Sèvre Nantaise 28
Bassin de la Sèvre Niortaise 30
Bassin de la Sèvre Niortaise - sous-bassin de l'Autize 32
Bassin du Thouet 34
Bassin du Thouet - sous-bassin de l'Argenton 36
Bassin du Thouet - sous-bassin de la Dive 38
Bassin du Thouet - sous-bassin du Thouaret 40

Répartition de la Loutre en Deux-Sèvres 42
Répartition du Castor en Deux-Sèvres 44

Réalisations pratiques

Utilisation du piège photo 48
Passage à Loutre 49
Communication 50
Formation 51
Réseau de collecte et de valorisation des loutres 52
Ecotoxicologie 53

Conclusion

..... 54

Annexes

Liste des prospections 58
Fiche protocole 59
Ouvrages de franchissement 60
Bibliographie 62
Lexique et acronymes 63

*Les mots en **gras et en vert** dans ce document se réfèrent au lexique page 63*

Loutre d'Europe (Zoodyssée de Chizé) - © G. Koch

Présentation des espèces

Repères biologiques

D'après Rosoux et Green, 2004
Actualisé par René Rosoux

© S. Richier (Centre Loutre Hunawhir)

Le corps fuselé très hydrodynamique de la Loutre et ses 4 pattes palmées en font une excellente nageuse

Fiche signalétique

Classe : Mammifères
Ordre : Carnivores
Famille : Mustélidés
Poids : entre 5 et 11 kg (11,3 kg observé pour un mâle dans les marais vendéens)
Longueur totale du corps : 1,10 m à 1,30 m (queue de 30 à 35 cm)
Pelage : très dense (35 000 à 50 000 poils/cm^2), pelage de couleur marron foncé ou brun fauve
Longévité : n'excède guère 5 ans dans la nature ; record de 17 ans en captivité
Période d'activité : nocturne et crépusculaire, localement diurne.

La répartition de la Loutre d'Europe s'étend des côtes atlantiques de l'Europe et du Maghreb jusqu'aux côtes pacifiques, de la Sibérie aux îles Indo-Malaises. En Europe, c'est dans les îles britanniques (notamment en Ecosse), au Portugal et en Albanie qu'elle semble la plus abondante et la plus uniformément répartie.

Sa morphologie fait d'elle un animal parfaitement adapté à la vie aquatique, avec un corps long et fuselé, des pattes courtes et des doigts palmés, une tête aplatie et une queue puissante qui lui sert de propulseur et de gouvernail. Sa fourrure, marron foncé sur la plupart du corps et plus claire sur le cou, le ventre et la poitrine, est très épaisse et imperméable.

La Loutre se situe au sommet de la pyramide alimentaire des écosystèmes aquatiques. Son régime alimentaire est essentiellement composé de poissons de toutes sortes mais peut également comprendre une part importante d'amphibiens, d'invertébrés aquatiques, voire d'oiseaux d'eau et de petits mammifères en fonction des ressources disponibles dans le milieu.

La Loutre peut mettre bas à n'importe quel moment de l'année. C'est un animal individualiste et pendant la période de rut, c'est le mâle qui investit le territoire de la femelle. Pendant la phase de gestation qui dure entre 60 et 62 jours, la femelle se cantonne à un territoire plus restreint où elle choisira une **catiche** à l'abri des prédateurs et du dérangement. Les portées comprennent deux à trois loutrons, exceptionnellement quatre. Ceux-ci resteront dans la catiche environ deux mois, seront sevrés vers quatre mois et deviendront réellement autonomes vers l'âge de huit mois.

Carte de la répartition de la Loutre en Europe
Source : d'après Rosoux et Green, 2004.
Actualisation 2011 des données pour la France d'après SFEPM et SPN-MNHN, extrait du Plan National d'Actions pour la Loutre

- Absence
- Population à effectif important, répartition continue
- Population à effectif faible, répartition sporadique
- Espèce disparue, possibilité de quelques isolats
- Zone où l'espèce est présente mais de statut inconnu

D'après Richier et Sarat, 2011
Actualisé par Emmanuelle Sarat

© S. Richier - Naturimages

La toilette réciproque des castors a une fonction sociale et est essentielle pour la santé de l'animal

Fiche signalétique

Classe : Mammifères
Ordre : Rongeurs
Famille : Castoridés
Poids : 21 kg en moyenne (28 kg maximum observé sur la Loire)
Longueur totale du corps : 80 cm à 110 cm (queue de 21 à 31 cm de long)
Pelage : dense (12 000 à 23 000 poils/cm^2), brun-jaunâtre
Longévité : 10 à 15 ans en moyenne, 15 à 20 ans maximum (en captivité)
Période d'activité : nocturne et crépusculaire.

Le Castor d'Eurasie (Castor fiber, Linné, 1758) est le plus gros rongeur d'Europe (23 kg en moyenne). Sa répartition s'étend de l'Europe de l'Ouest à la Mongolie.

Le Castor a un corps robuste caractérisé notamment par un cou et des membres antérieurs peu développés, une queue aplatie et recouverte d'un cuir nu sur lequel sont imprimées des écailles, une fourrure dense et des organes sensoriels externes peu marqués à l'exception du nez. L'odorat est d'ailleurs le sens le plus développé.
Sa morphologie lui confère une aptitude :
- au fouissage (doigts des membres antérieurs pourvus d'ongles puissants) ;
- à la préhension (auriculaire des membres antérieurs en opposition aux autres doigts) ;
- à la nage (palmure complète des membres postérieurs, queue aplatie).

En revanche, il se déplace difficilement en milieu terrestre et s'éloigne rarement de plus de 30 m de la berge.

Le régime alimentaire du Castor est exclusivement végétarien mais très éclectique (écorce, jeunes pousses **ligneuses**, feuilles, végétation herbacée, **hydrophytes**, fruits…). Parmi les essences ligneuses, les saules et les peupliers sont particulièrement recherchés. Le Castor creuse son terrier dans la berge et peut également construire des huttes.
La cellule sociale de base est la famille, composée d'un couple adulte, des jeunes de l'année et de ceux de l'année précédente (4 à 6 individus en moyenne). Les naissances ont lieu en mai après 110 jours de gestation avec en moyenne deux jeunes par portée et par an.
Une famille occupe un territoire qui varie entre 500 m et 3 km de linéaire de cours d'eau. Ce territoire est délimité de manière olfactive, par dépôt sur le sol au bord de l'eau d'une substance odorante, le **castoréum**.

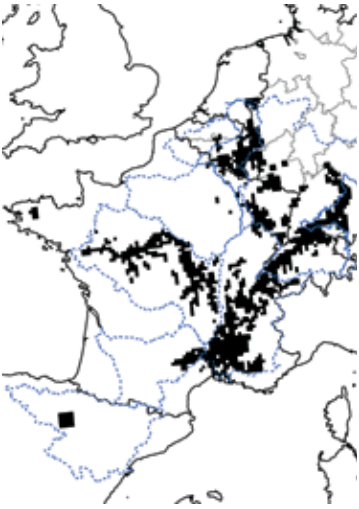

Carte de la répartition du Castor en Europe
Source : ONCFS, d'après Dewas et al., 2012

Historique de répartition

D'après Rosoux et Green, 2004
D'après Dahais et Koch, in Richier et Sarat, 2011 et Koch et Dahais, 2011
Actualisé par René Rosoux, Tony Dahais et Guillaume Koch.

© Droits réservés

Morand-Aurier, piégeur spécialiste de la Loutre, dans le Puy-de-Dôme, dans les années 1910

En France, la Loutre va considérablement se raréfier au cours du XXème siècle. Son déclin est traditionnellement imputé au piégeage, à la chasse, à l'assèchement des zones humides ou encore à la mortalité routière et la contamination par les **biocides**. Dès la fin des années 1930, la Loutre montre les premiers signes de régression dans le Nord, l'Est et le Sud-Est. En 1960, elle est considérée comme disparue d'environ soixante départements, tandis que les populations qui subsistent deviennent de plus en plus clairsemées. Dans les années 1980, les enquêtes menées par C. Bouchardy montrent que les populations viables ne se maintiennent que dans une douzaine de départements de la façade atlantique et du Limousin.

Depuis 1985, les premiers indices de recolonisation des cours d'eau sont notés sur la façade atlantique et dans le Massif Central. La Loutre occupe donc actuellement ces deux grands ensembles géographiques principaux et quelques petites aires satellites. L'espèce est néanmoins toujours absente de la moitié nord du pays et la reconquête est lente.

Répartition dans les Deux-Sèvres

La Loutre était assez commune dans les Deux-Sèvres jusqu'à la moitié du XXe siècle, sans zone d'abondance particulière (Brosset, 1954 et Thévenin, 1952). En limite de département, on la trouvait sur la Sèvre Nantaise, le Taurion, la Charente, le Lay et dans tous les marais de Vendée, du Poitou et de Gâtine (Matthias, 1933). Comme un peu partout en France, elle est devenue plus rare dans le département à partir des années 1970-1980, en restant cependant bien représentée. Dans les années 1995-2000, on la trouve régulièrement dans le marais Poitevin, notamment sur la Sèvre Niortaise, la Courance, la Boutonne et la Belle. Sa présence est constante sur l'Autize aval et plus sporadique en amont de Béceleuf (Rosoux et de Bellefroid, 2011). Le retour de la Loutre sur la Sèvre Nantaise sera notée en 2001 (Teiller et Tessier, 2011).

© G. Koch

Epreinte de Loutre

Aujourd'hui, la Loutre d'Europe est présente sur tous les sous-bassins des Deux-Sèvres : le Thouet, la Sèvre Nantaise, la Sèvre Niortaise, la Boutonne et la Vienne.
De nombreux indices (épreintes, empreintes) indiquent une présence marquée de la Loutre sur l'amont du Thouet, l'Argenton, la Sèvre Nantaise et le Marais Poitevin. Toutefois, aucun indice n'a pu être relevé sur quelques affluents comme la Cendronne qui présente pourtant un milieu accueillant pour l'espèce, la Dive sur sa partie amont ainsi que la Sèvre Niortaise en amont de Niort.
D'une manière générale, la Loutre a colonisé tous les cours d'eau principaux avec une nette préférence pour les secteurs les moins modifiés par les activités humaines.

D'après Dahais et Koch, in Richier et Sarat, 2011 et Ayangma, Koch et Dahais, 2011.
Actualisé par Guillaume Koch et Tony Dahais

Le Castor était présent historiquement dans toute la France. La valeur commerciale de son épaisse fourrure, la consommation de sa chair et les soi-disant vertus du **castoréum** ont motivé sa chasse et son piégeage, le poussant au bord de l'extinction jusqu'au siècle dernier.

En France, la population au début du XXème siècle était estimée à quelques dizaines d'individus localisés dans la basse vallée du Rhône. Depuis le début des années 1960, une vingtaine d'opérations de **réintroduction** a été réalisée à partir d'individus de souche rhodanienne. Sur la Loire, grâce aux opérations de réintroduction en 1974-1976, l'espèce a pu progressivement recoloniser le bassin ligérien.

Actuellement, l'espèce est présente dans 52 départements et 4 des 5 grands bassins fluviaux français sont en cours de recolonisation (Dubrulle et Catusse, 2012).

© J. Défour - Droits réservés

Lâcher de castors pour la réintroduction de l'espèce sur la Plaine du Forez, à l'initiative de la FRAPNA Loire, en 1995

Répartition dans les Deux-Sèvres

Les premiers indices de présence du Castor sont notés en 2001 sur le Thouet au niveau des communes d'Argenton-l'Eglise et Saint-Martin-de-Sanzay. En 2002, quelques dommages sur peupliers sont même relevés sur la commune de Saint-Martin-de-Sanzay. Mais de 2003 à 2008, plus aucun indice n'est relevé. En 2008, des coupes sont découvertes sur l'Argenton, cours d'eau affluent du Thouet. En 2010, la découverte de bois coupé sur pied atteste une présence probable sur l'Argenton ainsi que sur le Thouet au niveau de la confluence entre ces deux rivières. En revanche, l'espèce est absente de la Dive du Nord, la Dive du Sud, la Vonne et la Sèvre Nantaise.

© G. Koch

Chantier d'abattage au bord de l'Argenton

De nombreux indices ont été relevés en 2011, après des années de manifestations sporadiques, indiquant maintenant une évolution rapide et continue de sa présence. Encore en phase de recolonisation, les sites fréquentés ne présentent pas la configuration classique de l'habitat de prédilection du castor. Néanmoins, les individus actuellement en exploration dans le département s'orientent vers des zones denses en peupleraies, à la ripisylve relativement dégradée. Les rares zones de saulaie sont déjà exploitées. Le Castor semble s'accommoder de la présence humaine et d'habitats dégradés. L'aval du Thouet et de l'Argenton présentent toutefois un certain potentiel d'accueil.

La Loutre, le Castor et l'Homme...

D'après Richier et al., 2005, Richier et Sarat, 2011
Actualisé par Emmanuelle Sarat et Guillaume Koch

La reconquête de nos rivières par la Loutre et le Castor génère parfois certains problèmes de cohabitation avec les utilisateurs et les usagers des cours d'eau. A l'inverse, les incidences des activités humaines sur les mammifères semi-aquatiques sont nombreuses.

Rupture de la continuité écologique des cours d'eau
Les réseaux routiers et ferroviaires ainsi que les ouvrages hydrauliques sont à l'origine :
- d'une mortalité par collision lorsque les animaux essaient de contourner les obstacles par voie terrestre;
- d'une fragmentation des populations, avec un risque de disparition des petits noyaux isolés et une perte de diversité génétique.

Pollution prononcée des cours d'eau
Les pollutions d'origine industrielle, urbaine et agricole dégradent la qualité des milieux et touchent les ressources alimentaires de la Loutre et la Loutre elle-même (cf. p. 53).

Travaux d'aménagement et d'entretien des cours d'eau
Le **recalibrage**, la rectification des cours d'eau et l'artificialisation des berges ou encore l'intervention d'engins mécaniques pour supprimer les **encombres** et **embâcles** ont un impact négatif sur les mammifères semi-aquatiques.

© F. Chauvet

Castorin capturé accidentellement dans une cage-piège destinée au Ragondin

Les espèces exotiques envahissantes et leur régulation
L'évolution de la réglementation sur la lutte contre le Ragondin et le Rat musqué a permis de limiter les méthodes non-sélectives pouvant provoquer la mort de Castor et de Loutre. Ainsi, la lutte chimique a été interdite en 2007 (AM 06/04/2007) et l'utilisation de pièges-tuants aux abords des cours d'eau où la présence de Castor, de Loutre ou de Vison d'Europe est avérée, a été interdite en 2012. Néanmoins, les confusions avec le Ragondin et le Rat musqué restent possibles et des erreurs de tir sont rapportées chaque année sur le bassin de la Loire.

Castor et activités humaines, un équilibre à trouver...

Dommages sur cultures

Compte tenu de son régime alimentaire et de la présence de cultures sur son territoire, le Castor peut occasionner des dommages plus ou moins importants qui concernent en majorité l'agriculture et les peupliers proches de la berge.

Construction de barrages

La colonisation des petits affluents par le Castor est associée à la construction de barrages qui peuvent poser des problèmes d'inondation. Actuellement, aucun barrage n'a été observé dans les Deux-Sèvres.

© S. Richier

Barrage de Castor construit sur un petit ruisseau

© S. Richier

Le manchon grillagé est un moyen efficace pour éviter l'écorçage et la coupe d'arbre par le Castor

Des solutions existent !

90 % des dommages ont lieu à moins de 30 m des cours d'eau. Le maintien ou la création de cordons riverains de 10 à 20 m de large présentant une frange boisée de **salicacées** est la solution à long terme la plus adaptée et la plus économique pour éviter les conflits avec le Castor. En lui accordant cet espace, il devient possible de résoudre les problèmes durablement.

Pour les dommages sur cultures, les autres protections recommandées sont mécaniques : manchons de protection individuels, clôture électrique, palissade, etc. À chaque fois que le dispositif est installé correctement il n'y a plus de dommages.

Pour les barrages problématiques, une étude préalable est toujours indispensable pour identifier la solution la mieux adaptée.

Chaque situation est particulière et le réseau de spécialistes des Deux-Sèvres apportent des conseils pour trouver la meilleure solution.

La Loutre, le Castor et l'Homme

D'après Richier et al., 2005, Richier et Sarat, 2011
Actualisé par Emmanuelle Sarat et Guillaume Koch

La préservation de la qualité des habitats est l'élément clé pour l'implantation durable du Castor et de la Loutre sur nos cours d'eau. Toute modification ou dérangement de cet habitat peut leur être néfaste. Pourtant, certaines précautions permettent d'éviter ces destructions.

Préserver une bande de 10 mètres minimum au contact de l'eau

… Au niveau des berges, en évitant les passages d'engins de chantier, les travaux de terrassement et les brûlages

L'abri du Castor et de la Loutre est toujours situé au contact immédiat de l'eau.
Ces gîtes doivent être localisés préalablement à tous travaux qui ne doivent pas intervenir dans un périmètre d'environ 30 m de part et d'autre des gîtes. Les **encombres** ou **embâcles** doivent être gérées manuellement et les gîtes abandonnés doivent être conservés. En effet, l'abandon des gîtes n'est parfois que provisoire en fonction des variations du niveau de l'eau et ceux-ci peuvent également servir d'abris aux individus à la recherche d'un territoire.

© G. Koch

Recolonisation de la végétation après un abaissement de barrage sur l'Argenton

…Au niveau de la ripisylve, en ménageant les ressources alimentaires et les abris, en conservant une bande de végétation buissonnante et arbustive

Les chantiers de dévégétalisation, en supprimant les habitats de bois tendre, entraînent une migration forcée des castors qui peut être dommageable, en particulier pour les plus jeunes. La Loutre et les autres Mustélidés perdent également leurs gîtes et abris dans la végétation riveraine.
Les sites de refuge (ripisylves non ou peu entretenues, broussailles, rideaux d'**hélophytes**, etc.) doivent être préservés sur au moins une rive le long des cours d'eau à moins d'un kilomètre les uns des autres, jusqu'à une distance minimale de la rive de 30 m.

Pour le Castor, ménager les ressources alimentaires est essentiel pour éviter tout dommage sur cultures. Il est indispensable de maintenir ou de restaurer des habitats de bois tendre (saulaies-peupleraies) sous forme de bande de végétation buissonnante et arbustive au contact de l'eau d'au moins 10 m de large, voire 30 m, sur des tronçons d'1 à 2 km de long, tous les 5 km.

© S. Richier

Ripisylve représentant un bon potentiel d'accueil pour les mammifères semi-aquatiques

Recommandations

Adapter les infrastructures de transport et ouvrages hydrauliques

Les collisions routières sont une cause de mortalité importante pour le Castor et la Loutre. Il convient donc d'aménager les ouvrages pour restaurer la continuité de la berge par des passages souterrains ou des cheminements à pied sec. Ces aménagements doivent être aménagés dans les zones où les espèces sont présentes mais plus particulièrement sur les fronts de reconquête et les futures zones de présence potentielles.

Les pages 48-49 et 60-61 du présent ouvrage présentent des aménagements d'ouvrage en faveur du Castor et de la Loutre.

© F. Conort

Loutre victime de la circulation routière

Encadrer les usages

Depuis 2012, l'utilisation des pièges-tuants est interdite aux abords des cours d'eau où le Castor et la Loutre sont présents. L'information des usagers des milieux aquatiques sur cette nouvelle réglementation et sur l'intérêt de l'utilisation de pièges-cages, qui permettent de relâcher les espèces non-visées en cas de capture, est indispensable.
La formation sur la reconnaissance des silhouettes du Castor et de la Loutre à la nage - pour éviter les erreurs de tir avec le Ragondin - est également nécessaire.

Attention aux confusions !

Ragondin
Tête et dos hors de l'eau, proportions différentes du Castor (la tête représente 1/3 du corps contre 1/5 pour le Castor).

Castor d'Europe
Seule la tête dépasse de l'eau

Loutre d'Europe
Nage rapide, souple, silhouette longiligne, pas de dos bombé

© S. Varray

Dans tous les cas, il faut faire attention aux cas particuliers et prendre le temps de croiser les différents critères observés pour valider les observations

Prospection de terrain lors de la formation à Argenton les Vallées - © S. Richier

Répartition de la Loutre et du Castor en Deux-Sèvres

Génèse du réseau Loutre-Castor

Gilles Capron et Emmanuelle Sarat

2007-2011
L'émergence d'un dynamisme local

2007 : Un réseau de techniciens de rivière s'est créé sur le bassin du Thouet afin de définir les zones de présence de la Loutre pour une meilleure prise en compte de l'animal lors des différents travaux d'entretien des cours d'eau. En parallèle, le réseau « mammifères du bassin de la Loire », coordonné par Sylvain Richier, voit le jour à Orléans, dans le cadre du plan Loire grandeur nature. La mise en commun des données de répartition de la Loutre et du Castor est réalisée par le biais de conventions multipartenariales et des séances de synthèse cartographique.

Juin 2008 : Organisation de la troisième réunion publique du réseau mammifères en Poitou-Charentes, en collaboration avec Deux-Sèvres Nature Environnement et le Conseil Général au Lac du Cébron.

Janvier 2009 : Le réseau départemental 79 se constitue autour de Tony Dahais, ONCFS, Guillaume Koch (CCA), Vanina Séchet (Ville de Bressuire / Syndicat du Thouaret), Guillaume Charruaud et Olivier Constantin (Syndicat mixte de la vallée du Thouet) et Jean Tharrault, bénévole à la LPO 49.

Mars 2009 : La première prospection collective est réalisée sur le Thouet et l'Argenton, regroupant 13 personnes, représentant 7 structures.

Juin 2009 : La première session de formation du réseau mammifères dans les Deux-Sèvres est organisée en partenariat avec l'association Détours dans l'Eau à Argenton-les-Vallées. Seize personnes seront ainsi formées par les spécialistes nationaux des mammifères aquatiques.

Septembre 2009 : La première réunion annuelle de restitution est organisée.

Depuis 2010 : Chaque année, des prospections collectives sont organisées, avec une réunion annuelle de restitution.

2011 et l'avenir
Une volonté de partager et de valoriser l'expérience du réseau

2011 : Reprise de la coordination générale du réseau par Emmanuelle Sarat.
Publication de l'ouvrage collectif « Le Castor et la Loutre sur le bassin de la Loire : synthèse des connaissances 2010 ».

Juin 2011 : Nouvelle session de formation du réseau mammifères à Argenton-les-Vallées. Seize personnes sont formées et viennent renforcer le réseau départemental.
Réalisation des premières productions du réseau 79 : 2 posters sur la Loutre et le Castor et les activités du réseau sont présentés au festival de Ménigoute.

2012 : Présentation par Tony Dahais et Guillaume Koch des actions du réseau Loutre-Castor 79 lors du stage de formation du réseau mammifères à Bourges, dans le Cher.
Présentation sur le Castor lors des rencontres de la biodiversité du CG 79.
Les prospections collectives s'étendent en dehors du bassin de la Loire et le département est intégralement prospecté.
Organisation de la première formation du réseau Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire à Argenton-les-Vallées et formation des membres du réseau à cette nouvelle thématique.

... dans les Deux-Sèvres

2013 : Mise en place d'un nouveau protocole de suivi du Castor et de la Loutre dans le département des Deux-Sèvres pour la réactualisation des données.

Organisation des premières prospections interdépartementales avec le Maine-et-Loire et la Vienne, pour 2014.

Publication de l'ouvrage « Le réseau Loutre et Castor des Deux-Sèvres : une aventure humaine », bilan des travaux du réseau engagés depuis 2007.

Le réseau en chiffres

150 prospecteurs de terrain
1 154 km de cours d'eau prospectés
35 structures impliquées
70 personnes formées

Europe

Plan Loire Grandeur Nature
Etablissement public Loire

Financement du projet
Représentation à l'échelle européenne

Bassin Loire

Coordination interrégionale
ONCFS
Délégation interrégionale Centre-Ile de France
E. Sarat

Animation et coordination générale
Développement d'outils et de protocoles
Formation et publication

Interrégion

Coordination régionale
ONCFS
Délégation interrégionale Poitou-Charentes Limousin
G. Capron

Animation et coordination des réseaux départementaux

Département

Coordination départementale

Communauté de communes de l'Argentonnais
G. Koch

ONCFS
Service départemental des Deux-Sèvres
T. Dahais & Y. Trimoreau

Organisation des prospections
Restitutions et réunions annuelles
Cartographie et synthèse des résultats

Local

Prospecteurs de terrain
150 personnes - 35 structures

Prospections de terrain

Organisation du réseau mammifères du bassin de la Loire. Schéma E. Sarat

Organisation et protocole

D'après Richier, 2008, Richier et Sarat, 2011
Actualisé par Emmanuelle Sarat et Tony Dahais

L'objectif est de cartographier l'aire de répartition de la Loutre et du Castor d'Europe et leur évolution le long du réseau hydrographique, à partir des prospections réalisées par le réseau.

Répartition de la Loutre
La Loutre, animal discret aux mœurs essentiellement nocturnes, est difficile à observer directement. Son suivi local consiste à relever ses indices de présence sur le terrain.
Chaque indice a une signification biologique et tous ces indices n'ont pas la même signification vis à vis de la présence de l'espèce. La correspondance entre la nature de l'indice et le degré de présence de la Loutre figure dans le tableau ci-dessous :

Nature des indices	Degré de présence de la Loutre
Epreinte	Présence certaine
Cadavre	Présence certaine
Capture	Présence certaine
Observation visuelle par un observateur reconnu	Présence certaine
Empreinte	Présence probable
Observation visuelle par un tiers	Présence douteuse

Répartition du Castor
Le protocole utilisé est celui mis au point par la Direction des études et de la recherche de l'ONCFS, utilisé à l'échelle nationale depuis plus de 20 ans.
Comme pour la Loutre, la présence permanente ou temporaire du Castor se manifeste par des indices nombreux et variés (bois coupé, castoréum, gîte, empreintes (cf tableau des indices en annexe)).

Représentation cartographique des données
Lors des prospections, les indices de présence sont notés sur un tableau de relevés et des fonds de cartes au 1/25 000e. Les données sont ensuite traitées sous le système géographique MapInfo par le réseau (Guillaume Koch et Tony Dahais) et sont restituées au niveau du réseau hydrographique.
Pour la Loutre, un tronçon de linéaire de cours d'eau illustrant la présence de l'espèce est tracé 5 km en amont et 5 km en aval de chaque point correspondant à un indice ponctuel de présence. Ces distances correspondent à la longueur moyenne d'un territoire de Loutre sur un cours d'eau. Pour le Castor, le linéaire occupé par l'espèce est estimé sur les cartes par les observateurs du réseau, en fonction du type d'indice et de leur densité.

La présentation cartographique retenue pour le département des Deux-Sèvres pour la présence du Castor et de la Loutre sur le réseau hydrographique suit le code couleur suivant :

Vert : présence certaine
Rouge : absence d'indice
Orange : présence probable
Jaune : présence douteuse
Bleu : non prospecté
Noir : disparition

Organisation d'une prospection collective

Chaque année, en septembre le réseau se réunit afin de faire un bilan de son activité réalisée au courant de l'année. Ce même jour, le choix des cours d'eau à prospecter est fixé.
Environ deux mois avant la date d'une prospection, le référent envoie un courriel à chaque structure afin de déterminer le nombre de participants. Une équipe de prospecteurs est toujours composée d'une personne formée à la recherche d'indice de présence de Castor et de Loutre. Les nouveaux venus sont intégrés dans une équipe et sont ainsi formés grâce aux connaissances des plus aguerris. Une équipe de prospection se compose de 2 à 3 personnes. Cette recherche d'indice est faite soit à pied pour les cours d'eau d'une largeur modeste ou en canoë pour les rivières plus larges.

La parcours total à prospecter est fixé par rapport au nombre de participants. Chaque équipe a un linéaire à parcourir entre 5 et 8 km de cours d'eau.

Le matin de la prospection, chaque équipe reçoit une fiche de terrain, composée d'une cartographie de la zone à prospecter et d'un tableau pour noter les observations. Un document avec les coordonnées téléphoniques de chaque équipe est également distribué.

Exemple de tableau utilisé :

Relevé d'indice de présence de loutre et castor — **Prospection Thouaret et ses affluents**

15-mars-13

Nom du cours d'eau : Thouaret

Noms des observateurs : Sabrina Liel / Yohan / Claire Desbordes

Identifiant à reporter sur carte	Localisation indice (Mettre une croix)			Epreinte (Etat (inscrire le nombre d'épreintes correspondant))			Situation (Inscrire le support : rocher, souche, radier pont, enrochement barrage, herbe, sable, selle d'arbre, ...)	Autres indices (Inscrire les autres indices observés : empreintes, relief de repas, catiche ou terrier, cadavre, ...)	Commentaires
	RD	RG	Ilot	Vieille	Récente	Fraîche			
1			X		2	1	Pierre	3 Hérisson noir atmy	suivant la position loutre ?
2		X			X		Lianage 2 coupe de castor	5 / et 3 peuplier	1 m du niveau d'eau –
3	X				X		écorchée sur l'arbre	9 coulées	

Etat des épreintes : fraiche (couleur noire luisante molle) ; récente (encore noire mais dure) ; vieille (blanche aspect cendre grise)

Nature des indices « Castor » :
Bois coupé sur pied / Bois coupé flottant / Ecorçage sur pied / Ecorçage sur bois coupé / Ecorçage sur racine / Réfectoire / Garde-manger / Griffe et ou empreinte / Dépôt de castoréum / Barrage Cadavre

Voir fiche en Annexe page 59.

Chaque équipe note sur la carte la localisation de la découverte de l'indice et complète le tableau en précisant la rive (RD : rive droite, RG : rive gauche ou ilot). D'autres données naturalistes ou concernant la police de l'environnement peuvent également être notées.

A la fin de cette journée, les fiches sont récupérées par le référent. Elles seront analysées et retranscrites dans la base de données sur SIG Map info. Un compte-rendu de chaque prospection est rédigé puis envoyé à chaque partenaire. La cartographie du statut des deux espèces est régulièrement mise à jour puis adressée aux membres du réseau.

Bassin versant de la Boutonne

La rivière Boutonne prend sa source à Chef-Boutonne, sous le plateau Mellois et se jette en rive droite dans la Charente au terme d'un parcours de 310 km. Près de 800 km de cours d'eau (Boutonne, affluents, biefs et bras secondaires) drainent ce bassin d'une superficie de 1 320 km². Le bassin de la Boutonne est composé de ruisseaux et petites rivières de plaine, aux eaux courantes avec une mosaïque de prairies naturelles humides, et une ripisylve discontinue en cours de remplacement par les cultures céréalières et la populiculture. L'ensemble du bassin repose sur une assise géologique argilo-calcaire. Ses principaux affluents dans le département des Deux-Sèvres sont la Belle, la Béronne, la Légère, la Berlande et le Pontioux.

© F. Conort

La Boutonne

Loutre d'Europe

Notre collègue Fabrice Conort avait déjà récolté des données sur ce bassin. La présence de la Loutre était déjà connue. Cette prospection a permis de confirmer la présence de l'espèce sur l'ensemble de la partie amont du bassin de la Boutonne. Le Castor est absent du bassin.

© F. Conort

Empreintes de Loutre d'Europe dans la neige au bord de la Boutonne - janvier 2010

1 sortie...

Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau	Moyen
12/04/2012	27	12	78 km	Boutonne, Belle, Béronne, berlande et Pontioux	canoë, à pied

« La Loutre est historiquement présente sur une grande partie du lit majeur de la Boutonne. En 2012, sous l'égide du réseau Castor-Loutre des DEUX-SEVRES et le Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne, une journée de prospection inter-associative et administrative est organisée. La mixité des équipes permet aux personnes spécialisées de transmettre un savoir aux plus néophytes et de leur faire découvrir les richesses et la complexité de l'écosystème aquatique. Les nombreux indices relevés confirment la présence de la Loutre sur l'ensemble du bassin et ses affluents à l'exception du Pontioux. Les participants garderont en souvenir la convivialité, la pédagogie et l'excellent relationnel entre les différents interlocuteurs. »

Fabrice CONORT, Agent Technique de l'Environnement
ONCFS 79

Bassin versant du Clain

La Vonne prend sa source à 5 km environ du « Terrier du Fouilloux », au Sud-Est de Parthenay, sur la commune de Saint-Martin du Fouilloux, point culminant de notre département avec ses 272 m d'altitude. Elle sillonne ensuite des vallées encaissées formées par des chaos granitiques marquant la fin du massif armoricain. Puis après le village de Ménigoute, elle rejoint le département de la Vienne pour se jeter dans le Clain.

La Dive du Sud prend naissance à Saint-Coutant et s'oriente dans la direction Ouest/Est qu'elle maintient tout au long du reste de son parcours. Elle a comme affluents le Chaboussan et la Bouleure. Son cours comporte de très nombreux méandres. Elle se jette dans le Clain en rive gauche dans le département de la Vienne.

L'Auxance prend également sa source au niveau du « Terrier du Fouilloux » en direction de l'Est. Elle se jette dans le Clain un peu en aval au nord de Poitiers (Vienne) près du Futuroscope à Chasseneuil du Poitou. Ses affluents principaux dans le département des Deux-Sèvres sont la Vendelogne et le Ruisseau de Magôt (site NATURA 2000).

© T. Dahais

La Vonne

© T. Dahais

L'Auxance

Loutre d'Europe

Loutre d'Europe

Nos prospections ont permis d'identifier la présence de la Loutre sur la Vonne. Elle semble être absente sur les autres cours d'eau prospectés (Dive du Sud, Chaboussan, Bouleure, Auxances, Vendelogne et Magôt). Le Castor est absent de tous ces cours d'eau.

© G. Koch

A la recherche des épreintes ...

2 sorties...

Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau	Moyen
09/03/2010	10	4	50 km	Dive du Sud, Vonne, Bouleure et Chaboussant	canoë, à pied
20/03/2012	44	14	30 km	Magôt, Vendelogne et Auxance	à pied

« En stage au Conseil Général depuis le mois de mars 2012, sur le recensement des ouvrages d'art départementaux obstacles à la continuité écologique, j'ai eu l'opportunité de participer à deux prospections Loutre. Ces sorties, sur le Lambon et la Madoire m'ont permis de mieux connaître le mode de vie de ce mammifère semi-aquatique, d'apprendre comment repérer les traces qu'elle laisse derrière son passage : empreintes et épreintes, de suivre sa recolonisation et d'ajouter un volet « espèce patrimoniale » à mon étude. Ces sorties permettent également de rencontrer les acteurs de la gestion de l'eau sur le département : techniciens rivières, riverains, ONCFS, ONEMA, d'identifier les problèmes auxquels sont exposés les cours d'eau (espèces envahissantes, irrigation, barrages, eutrophisation...) et d'observer les autres espèces remarquables qui peuplent ces rivières et les milieux avoisinants : castors, chauves-souris, musaraignes... Une expérience à revivre sans hésiter ! »

Emeline ROUXEL, stagiaire en Master 2 IMACOF
Conseil Général des Deux-Sèvres

Bassin versant de la Sèvre Nantaise

La Sèvre Nantaise est le dernier grand affluent de la Loire avant l'estuaire. Les sources de la Sèvre Nantaise, localisées sur les communes du Beugnon et de Neuvy Bouin, s'organisent à 215 m d'altitude sur une ligne de crête, bien nommée « le château d'eau des Deux-Sèvres ». La Sèvre Nantaise, l'Ouin, la Moine, la Sanguèze et la Maine, portent à plus de 2 000 km le linéaire de rivières et de ruisseaux du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Son territoire d'environ 2 350 km^2 couvre 143 communes, réparties sur quatre départements, les Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire, la Vendée et la Loire-Atlantique, ainsi que deux régions administratives, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes. on trouve une multitude de moulins à eau tout au long de la Sèvre Nantaise, qui ont profité pendant des siècles de son débit.

Loutre d'Europe

© T. Dahais

La Sèvre Nantaise près du rocher branlant

En mars 2010, une première grande prospection est organisée. De grands moyens sont mis en place (équipes en voiture, en canoë et à pied). La Sèvre Nantaise et ses affluents sont prospectés de ses sources jusqu'au Moulin de Chaligny (commune de Saint-Amand sur Sèvre). De nombreuses épreintes sont découvertes et la Loutre est présente sur l'ensemble du linéaire prospecté. En avril 2011, l'Ouin est prospecté et la Loutre y est également bien présente.

A ce jour, il n'y a pas encore d'indice de présence de Castor sur la Sèvre Nantaise.

© S. Morin

Photo finale de la prospection commune du 19/03/2010

2 sorties...

Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau	Moyen
19/03/2010	28	11	155 km	Sèvre Nantaise et petits affluents	canoë, à pied et voiture
05/04/2011	9	13	24 km	Ouin	à pied et en voiture

« C'est avec enthousiasme que j'ai rejoint l'équipe de passionnés rassemblée à l'occasion de cet inventaire des mammifères. Une ambiance détendue sans pour autant oublier de mettre méthode et sérieux au service de cette opération motivante. Les équipes de prospection réparties tout au long de la Sèvre Nantaise et de ses affluents à pied, en voiture ou en canoë sont revenues avec des résultats très positifs. La fin de journée conviviale où chacun a pu partager son pique-nique au pied du Rocher Branlant aura tout autant permis aux membres très éclectiques du groupe de se sentir utiles à une démarche exemplaire. Merci à tous de ces moments mémorables et des liens qu'ils ont créés au-delà de la journée comme en témoigne la photo finale. »

François CAILLEAUD, Technicien de rivière
Syndicat des Sources de la Sèvre Nantaise

Bassin versant de la Sèvre Niortaise

La Sèvre Niortaise est un fleuve côtier qui draine un bassin sur près de 160 km (hors maillage annexe en marais). Elle prend sa source à Sepvret au Nord de Melle et traverse Niort pour ensuite rejoindre le Marais poitevin avant de se jeter dans la Baie de l'Aiguillon. Ses principaux affluents rive droite sont de l'amont vers l'aval, le Pamproux, le Chambon, l'Egray, l'Autize et la Vendée et en rive gauche le Lambon et le Mignon.
Une caractéristique essentielle de ce bassin versant est d'inclure dans sa zone aval une grande partie du Marais Poitevin, zone humide emblématique qui fait l'objet d'aménagements depuis des siècles. Ces aménagements ont conduit à une structuration du marais entre marais mouillés et marais desséchés, deux entités au fonctionnement hydraulique distinct.

© F. Simonnet

Le Marais Poitevin

Loutre d'Europe

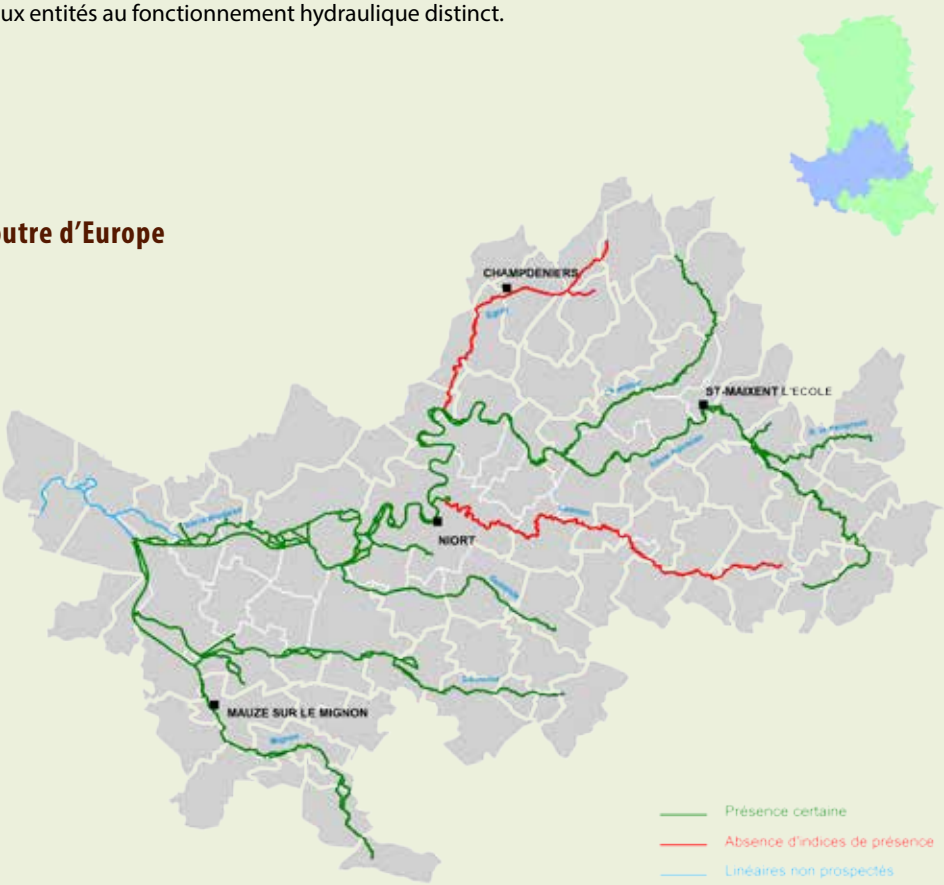

La présence de la Loutre était déjà connue dans le Marais Poitevin. A la demande du parc interrégional du Marais Poitevin, une prospection a été organisée sur le Marais ainsi que sur la Sèvre Niortaise et ses affluents. Des épreintes ont été découvertes sur l'ensemble du bassin. Le Lambon et l'Egray ne semblent pas être occupés par la Loutre. Le Castor, quant à lui, est absent de ce bassin.

Site de marquage régulier de la Loutre

4 sorties...

Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau	Moyen
21/03/2011	6	5	21 km	Egray	à pied
13/03/2012	33	13	100 km	Sèvre Niortaise et petits affluents, Mignon, Guirande etCourance	à pied
03/04/2012	20	11	70 km	Sèvre Niortaise amont et Pamproux	à pied, canoë et voiture
14/05/2013	18	12	45 km	Lambon et Chambon	à pied

"Mon tout premier travail dans le Marais poitevin, en 1991 en tant qu'assistant de René ROSOUX, fut ... piégeur de loutres ! Bien évidemment, il s'agissait d'un programme de recherche sur l'éco éthologie de l'animal : nuit et jour je traquais les loutres. Quand ce n'était pas pour les capturer, c'était pour les suivre par radiotracking. Ce fut aussi mes premières rencontres avec les Services Départementaux de l'ONCFS qui régulièrement apportaient leur contribution technique.

Depuis, les actions en faveur de la Loutre sont toujours conduites sur le Marais Poitevin : Suivi triennal de la répartition ou encore, réduction des mortalités routières par création de passages à loutres, le tout désormais en lien avec le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. Alors, quand Tony Dahais m'a demandé de participer à l'étude sur la répartition de la Loutre mise en œuvre dans le cadre du plan Loire grandeur nature, j'ai bien évidemment accepté d'intégrer le réseau de prospecteurs pour la partie sud du département. Et quel réseau ! Nous nous sommes retrouvés, tous horizons confondus, pour prospecter la Sèvre Niortaise et ses affluents. Chasseurs, pêcheurs, techniciens, naturalistes, à pied, en voiture, en canoë, recherchant les épreintes de Loutre sous l'organisation efficace du Service Départemental de l'ONCFS. Ces journées sont un bon souvenir, riches en échanges. Elles ont surtout permis de collecter des informations sur des cours d'eau jamais prospectés de façon systématique et complète."

Xavier BARON, Chargé de mission Environnement
Parc inter-régional du Marais Poitevin

Bassin versant de la Sèvre Niortaise

L'Autize (en Deux-Sèvres) ou Autise (en Vendée) est une rivière de 67 km qui coule dans notre département puis rejoint celui de la Vendée. C'est un affluent de la Sèvre Niortaise en rive droite. Elle prend sa source auprès de Mazière-en-Gâtine. S'écoulant vers le Sud-Ouest, elle arrive en Vendée à Saint-Hilaire-des-Loges. A son entrée dans le Marais Poitevin, elle se divise entre la Vieille Autise à l'Est et la Jeune Autise mieux alimentée, qui passe à Maillezais (85) et atteint la rive droite de la Sèvre Niortaise à Maillé.

© A. Sabourin

L'Autize

Loutre d'Europe

Sous-bassin de l'Autize

La Loutre était connue jusqu'au niveau de Saint-Pompain. Cette sortie a permis de prospecter l'ensemble du bassin amont de l'Autize. La Loutre est également présente sur la Miochette, le Saumort, le Fenioux, affluents de l'Autize. Le Castor est totalement absent du bassin de la Sèvre Niortaise.

© G. Koch

Photo finale de la prospection commune du 21/03/2011

1 sortie...

Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau	Moyen
21/03/2011	25	13	71 km	Autize, Saumort, Fenioux et Miochette	canoë, à pied

« La mise en place d'un réseau d'observateurs Loutre/Castor sur les affluents de la Loire en Deux-Sèvres puis tout le département est remarquable et très efficace. Jamais ces espèces n'avaient fait l'objet d'une telle pression d'inventaire sur le département ! La coordination efficace de l'ONCFS, l'investissement des techniciens de rivière, la mobilisation de tout un réseau d'associations ... font de ce réseau un exemple d'inventaire participatif et efficient pour la caractérisation en seulement 4 ans de la présence de ces 2 mammifères patrimoniaux sur les Deux-Sèvres.

La prospection sur l'Autize et de l'Egray a permis de couvrir en une journée l'ensemble de ce réseau hydraulique, soit environ 80 kilomètres, ce qui est remarquable. Cela a permis de démontrer la présence de la Loutre sur toute l'Autize (sauf les premiers kilomètres amont) et son absence à ce jour de l'Egray, ce qui est un résultat surprenant car ces affluents de la Sèvre se ressemblent. Des observations d'amphibiens et de Fritillaire pintade avaient également pu être collectées dans le même temps. »

Nicolas COTREL, Directeur
Deux-Sèvres Nature Environnement

Bassin versant du Thouet

Le Thouet naît en Gâtine. Sa source est localisée à l'Ouest du département des Deux-Sèvres sur la commune du Beugnon, près de Secondigny et, est voisine de celle de la Sèvre Nantaise. Le Thouet chemine sur 152 km. Dans la première partie de son cours, la rivière suit d'abord une direction Sud-Ouest/Nord-Est jusqu'en aval de Parthenay où elle reçoit ses premiers affluents notables : le Palais et la Viette. Le Thouet coule alors dans une vallée peu encaissée selon un tracé caractérisé par de petits méandres dont l'existence est liée au faible débit du cours d'eau. De Parthenay à Saint-Loup-Lamaire où il reçoit les eaux du Cébron, le cours de la rivière s'incline progressivement vers le Nord jusqu'à sa rencontre avec la Loire. Tour à tour, se reflètent à sa surface le granit des vallées encaissées de la Gâtine auxquelles succèdent plus au Nord les plaines calcaires.

Les prospections successives ont permis de connaitre le statut de la Loutre et du Castor sur ce cours d'eau. La Loutre est présente sur l'ensemble du Thouet de l'amont de Secondigny jusqu'à sa confluence avec la Loire. Elle est également installée sur une bonne partie de ses affluents (La Viette, le Palais, le Gerson, le ruisseau du Pont du Buret, le Cébron (partie aval), la Taconnière, le Thouaret, L'Argenton et la Losse). Apparu au début des années 2000, le Castor a commencé la colonisation du Thouet et des indices de présence ont été découverts jusqu'en amont d'Airvault.

© L. Duvallet

Le Thouet

© T. Dahais

Prospection du 26/03/2009

4 sorties...

Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau	Moyen
26/03/2009	13	7	14 km	Thouet	canoë
20/04/2010	31	14	79 km	Thouet, Cébron et Viette	canoë
20/03/2012	44	13	100 km	Taconnière, Raconnière, Cébron, Gâteau, Palais, Pont Buret et Viette	à pied
22/07/2013	4	2	16 km	Thouet	canoë

« Pour le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, la création du réseau et son animation sur le bassin du Thouet ont contribué à une meilleure connaissance naturaliste de la vallée, dès 2007. Des formations adaptées dès les premiers mois du réseau ont favorisé l'acquisition d'un socle commun de connaissances des espèces et de leur biologie. Participer collectivement au recensement d'espèces patrimoniales a aussi permis de mieux connaître les opérateurs du réseau, leurs missions et leurs connaissances des milieux naturels. Tout ceci concourt à la valorisation et la préservation de la biodiversité des milieux aquatiques ainsi qu'à la sensibilisation d'un large public, pour qui la présence de la Loutre et du Castor dans la vallée du Thouet étonne toujours. »

Guillaume CHARRUAUD, Technicien de rivière
Syndicat Mixte de la vallée du Thouet

Bassin versant du Thouet

Loutre d'Europe

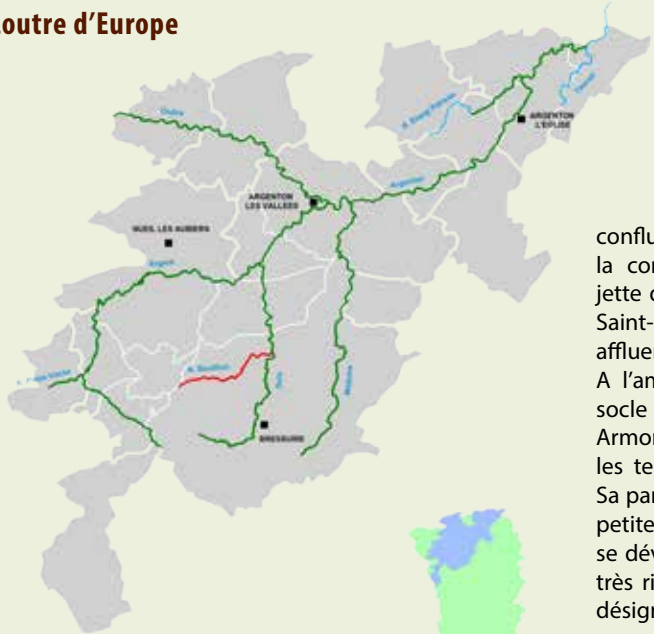

L'Argenton naît de la confluence de l'Argent et du Dolo sur la commune de Voulmentin puis se jette dans le Thouet, en rive gauche, à Saint-Martin de Sanzay. Ses principaux affluents sont la Madoire et l'Ouère. A l'amont, l'Argenton s'écoule sur un socle géologique très ancien, le Massif Armoricain. Plus en aval, il rentre sur les terres calcaires du Bassin Parisien. Sa partie encaissée forme un réseau de petites vallées profondes et étroites où se développent une faune et une flore très riche, ce qui a permis en 2003, la désignation d'un site NATURA 2000.

© G. Koch

L'Argenton

Castor d'Europe

Présence certaine
Présence probable
Absence d'indices de présence
Linéaires non prospectés

Sous-bassin de l'Argenton

En 2008, des coupes de Castor sont notées en amont d'Argenton les Vallées. Depuis, l'espèce est installée sur la partie aval de l'Argenton, de la confluence avec le Thouet jusqu'à Argenton l'Eglise. Il profite d'une végétation arbustive importante (saules, peupliers) qui s'est développée grâce à la baisse du niveau d'eau résultant de l'abaissement d'ouvrages hydrauliques. La Loutre est présente sur l'ensemble de ce cours d'eau, mais avec des indices de présence plus nombreux sur la partie amont où les habitats naturels lui sont plus favorables.

© G. Koch

Prospection du 26 mars 2009 sur l'Argenton

4 sorties...

Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau	Moyen
26/03/2009	13	7	11 km	Argenton	canoë
05/04/2011	28	13	91 km	Dolo, Argent et Bouillon	canoë
20/06/2013	4	3	11 km	Argenton	canoë
25/07/2013	7	5	21 km	Madoire	à pied

“1998...La Motte, sur le Thouet, arrivée du Castor et découverte de la première épreinte de Loutre du Maine et Loire.
Une équipe de prospection se forme, équipe à laquelle se joindront les techniciens de rivière, les agents de l'ONCFS des Deux-Sèvres et de nombreux acteurs de l'environnement, la recherche s'étendant alors à tout le bassin versant du Thouet.
Grâce à un excellent coordinateur, l'équipe a fonctionné remarquablement, avec une grande convivialité, générant de nombreux et riches échanges ainsi que quelques nouvelles amitiés.”

Jean THARRAULT, bénévole du groupe mammalogie
LPO 49

Bassin versant du Thouet

La Dive du Nord est une rivière frontalière entre notre département et celui de la Vienne. Elle vient par la suite traverser le département du Maine-et-Loire jusqu'à sa confluence en rive droite avec le Thouet. Elle est classée en première catégorie piscicole de sa source jusqu'à Brie, puis en seconde catégorie jusqu'à sa confluence.
Dans sa partie amont, on trouve une ripisylve importante d'Aulne et de Frêne. De Marnes à Pas-de-Jeu, on retrouve des marais avec un enchevêtrement de bras et de canaux. La rivière est ensuite canalisée de Pas de Jeu à la confluence avec le Thouet. La culture du peuplier y est très importante.

Loutre d'Europe

Castor d'Europe

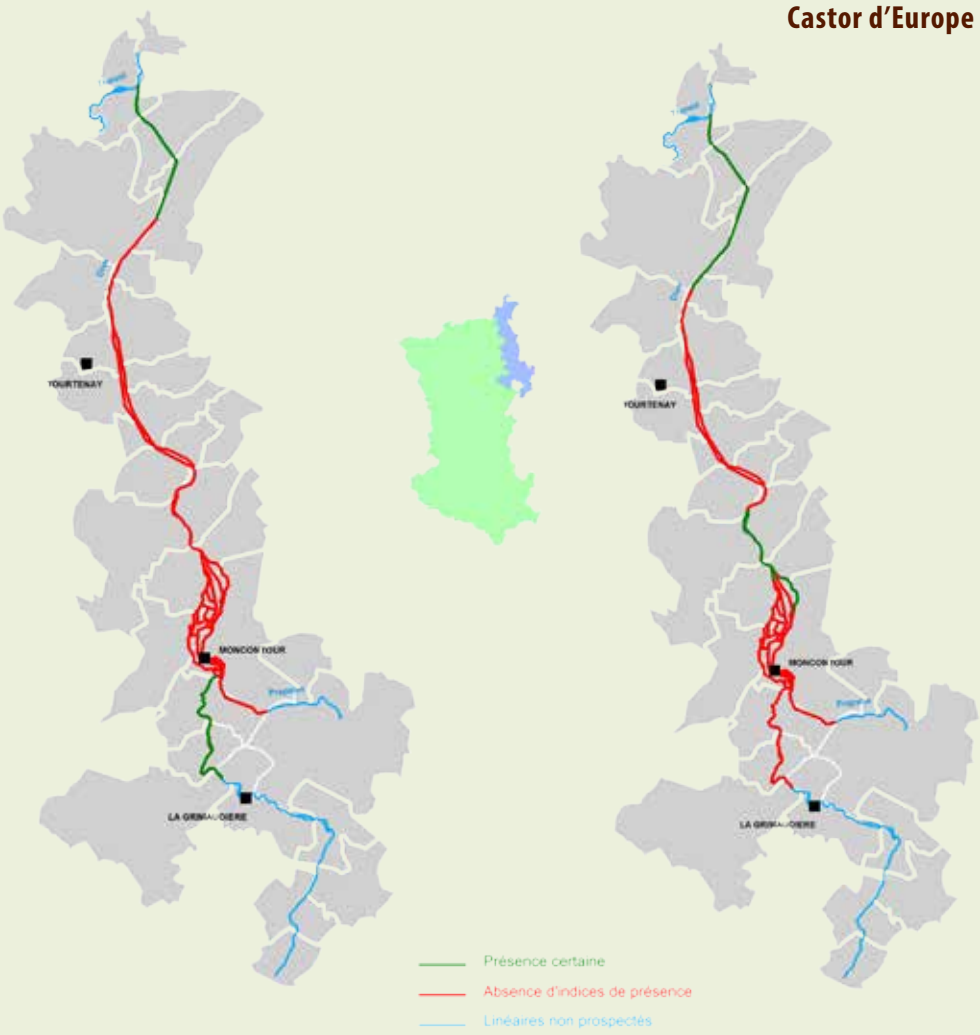

Sous-bassin de la Dive

la Dive du Nord

Des données anciennes attestaient la présence de la Loutre sur ce cours d'eau. Au cours de notre prospection de mars 2011, aucun indice de présence de Loutre n'a été découvert. Le Castor était présent sur la partie Maine-et-Loire du cours d'eau. Depuis cette prospection, le Castor continue la progression. Il est actuellement arrivé dans notre département, où il est présent jusqu'à Oiron.

Coupe de Castor sur la Dive

1 sortie...

Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau	Moyen
08/03/2011	25	10	68 km	Dive du Nord, Prepson, Sauves et Fossé de la Liberté	canoë, à pied

« Le réseau Loutre et Castor des Deux-Sèvres animé par l'ONCFS permet de dresser un état des lieux précis quant à la présence ou non de ces deux espèces sur le territoire. Ce réseau dynamique m 'a permis à la fois d'être formée sur ces espèces, de connaître une bonne partie du réseau hydrographique du département mais aussi d'être en relation avec de nombreux acteurs du territoire. J'espère que la réussite de mobilisation des acteurs autour de ce sujet servira d 'exemple pour d'autres départements. »

Olivia ROBINEAU, Technicienne de rivière
SIVU des Trois Vallées,
Syndicat Dives et Marais
Syndicat du Négron

Bassin versant du Thouet

Le Thouaret prend naissance à la confluence des ruisseaux de Lavaud et du Coudray sur la commune de Chanteloup à 6 km au Sud de Bressuire. Il prend une direction Nord-Est sur 52 km pour se jeter dans le Thouet, en rive gauche, sur la commune de Maulais. Ses principaux affluents sont les ruisseaux de l'Etang Fourreau, de Gâtine, de Clessé, de Boismé et de la Joyette. Son débit présente une fluctuation saisonnière très importante avec des basses eaux marquées de juin à octobre. La ripisylve est assez développée et les peupleraies sont peu nombreuses et restent très localisées.

© V.Sechet

Ecoulements libres du Thouaret

Loutre d'Europe

Sous-bassin du Thouaret

En 2009, une première prospection est organisée de Faye l'Abesse à sa confluence avec le Thouet. Aucun indice de présence de Loutre et de Castor n'est détecté. En mars 2013, l'ensemble du Thouaret, ainsi que trois de ses affluents sont prospectés (Ruisseaux de Clessé, de Boismé et de Gâtine). Cette fois, le Castor est présent de la confluence avec le Thouet jusqu'au Bourg de Saint-Varent et quelques coupes anciennes sont découvertes en amont de Glenay. La Loutre est également présente jusqu'en amont de Chiché et sur le ruisseau de Gâtine.

© V. Sechet

Un repas bien mérité, après la sortie du 15/03/2013

2 sorties...

Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau	Moyen
29/04/2009	9	5	30 km	Thouaret	canoë et à pied
15/03/2013	34	16	69 km	Thouaret, Boismé, Clessé et Gâtine	canoë et à pied

« Technicienne de rivière depuis 2001, je côtoie régulièrement et depuis mon arrivée les agents de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), référents en terme de milieux aquatiques. Je connaissais aussi l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage grâce à mes études mais j'avais cependant une méconnaissance de certaines de leurs missions. Je pensais en effet que l'ONCFS travaillait principalement sur les espèces de gibiers et sur la police de la chasse. De ce fait, je n'avais pas eu de contact avec eux.

J'ai participé à la toute première réunion du réseau «Loutre-Castor» en Deux-Sèvres en 2008. Pour mes collègues et moi, cette réunion arrivait bien car nous commencions à nous intéresser de près à la Loutre. Ce système de réseau n'était pas une nouveauté, nous avons déjà un réseau sur le bassin du Thouet pour la Gagée de Bohème.

Les prospections et les réunions de ce réseau m'apportent des connaissances professionnelles sur les espèces et les milieux. C'est l'occasion de parcourir un peu les berges des rivières du département. Ce travail multi-partenarial est très enrichissant et l'ambiance est toujours très conviviale. »

Vanina SECHET, Technicienne de rivière
Ville de Bressuire / Syndicat du Thouaret

© G. Koch

La Gagée de Bohème

Répartition 2013 de la Loutre ...

Tony Dahais

La Loutre s'est raréfiée dans notre département à partir des années 1970-1980 et a entamé sa reconquête dès les années 1995-2000 à partir du marais Poitevin. Aujourd'hui, les prospections réalisées par le réseau ont permis de mettre en évidence la réussite de cette reconquête, puisque l'espèce est présente dans tous les sous-bassins des Deux-Sèvres.

Bassin du Thouet et ses sous bassins

Le Thouet
La Loutre est présente sur l'ensemble de ce cours d'eau, de sa source jusqu'à sa confluence avec la Loire. De nombreux indices ont été découverts dans la partie « Parthenay - Airvault ». Grâce aux prospections successives, nous avons pu identifier la présence de l'espèce sur de nombreux affluents de tailles modestes « La Viette », « Le Palais », « Le Gerson », « Le ruisseau du Pont du Buret », « La Taconnière », « Le Cébron » (Partie aval du barrage), le Gâteau », « La Losse ». Malgré nos prospections, à ce jour, l'espèce semble absente du Cébron (Aval barrage), de « La Raconnière» et de « La Cendronne »

L'Argenton
Bien connue depuis de nombreuses années sur l'Argenton, la Loutre est également présente sur ses affluents tels que le Dolo, la Madoire et l'Ouère.

Le Thouaret
Absente lors de notre première prospection en 2009, la Loutre est maintenant présente sur cet affluent du Thouet. En mars 2013, une nouvelle prospection a permis de déterminer le retour de l'espèce sur ce cours d'eau. Des indices ont également été trouvés sur le ruisseau de « Gâtine ». Cependant, la Loutre ne semble pas avoir reconquit l'amont du Thouaret.

La Dive
En 2011, nos recherches n'ont donné aucun résultat favorable concernant sa présence sur ce cours d'eau limitrophe entre les départements de la Vienne, du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres. Dans un passé proche, la Loutre était considérée comme présente sur cette rivière. Sa présence avait été attestée dans sa partie amont. A ce jour, elle semble avoir disparu dans sa partie Vienne et Deux-Sèvres. Signe encourageant, des indices de présence ont été de nouveau découverts dans la partie Maine-et-Loire. La reconquête est donc engagée.

Bassin de la Sèvre Nantaise

La Sèvre Nantaise
Notre carnivore est présent sur l'ensemble du bassin. De nombreux indices de présence sont régulièrement découverts. La plupart des affluents de la Sèvre Nantaise sont également utilisés par la Loutre. Parmi eux, l'Ouin fait partie du territoire de l'espèce

Bassin du Clain :

Plusieurs cours d'eau de notre département alimentent cette rivière du département de la Vienne. Nos prospections ont permis de déterminer le statut de l'espèce.

L'Auxance, la Vendologne et le Ruisseau de Magot
Notre recherche d'indice ne nous a pas permis de déterminer la présence de l'espèce sur ces cours d'eau.

La Vonne
L'espèce est bien installée sur cette rivière.

.. en Deux-Sèvres

La Dive du Sud et la Bouleure
A ce jour, l'espèce ne semble pas être présente sur ces deux cours d'eau, du moins dans leur partie Deux-Sèvres. Une nouvelle recherche doit être organisée pour confirmer son statut.

Répartition de la Loutre d'Europe en Deux-Sèvres (2007-2013)

Bassin de la Sèvre Niortaise

La Loutre était bien connue dans le Marais Poitevin, son statut sur le bassin de la Sèvre Niortaise était méconnu ou incomplet.
Nos recherches ont permis d'identifier les cours d'eau utilisés par l'espèce. Nous avons démontré que la Loutre était présente sur la totalité du bassin, ainsi que sur certains de ses affluents tel que l'Autize, le Lambon, le Pamproux , le Mignon et la Vendée. A ce jour, l'Egray et le Lambon ne semblent pas être utilisés par notre carnivore.

Bassin de la Boutonne

La Boutonne est le plus long affluent rive droite de la Charente et l'un de ses principaux émissaires autant pour le débit que pour son apport hydrologique. La Loutre est présente sur la Boutonne et la plupart de ces affluents (pas d'indices sur le Pontioux).

Répartition 2013 du Castor ...

Tony Dahais

Les premiers indices de Castor ont été découverts en 2001 dans notre département sur le Thouet, affluent de la Loire. Depuis, l'espèce s'installe progressivement sur le Thouet, l'Argenton, le Thouaret , la Dive et la reconquête semble s'accélérer depuis 2011.

Le Thouet

Le Castor est maintenant présent de façon certaine jusqu'au niveau du village de Louin. Quelques coupes sur du saule ont même été observées en amont de Saint-Loup-sur-Thouet. L'espèce occupe actuellement plus de 55 km de linéaire de cours d'eau depuis les premier indices découverts à Argenton-l'Eglise et Saint-Martin-de-Sanzay en 2001.

L'Argenton

Notre mammifère est maintenant en présence certaine jusqu'au village d'Argenton-l'Eglise où il profite d'une ripisylve accueillante. En effet, grâce à l'abaissement de plusieurs barrages, le niveau d'eau a baissé, permettant le développement de jeunes pousses de saule et de peuplier. Le Castor se concentre sur ces zones où il trouve une alimentation importante. Il occupe actuellement 11 km de linéaire de cours d'eau.

Le Thouaret

Cet affluent du Thouet a vu l'arrivée du Castor en 2013. En septembre 2012, un chasseur signale au réseau départemental que des peupliers avaient été rongés de manière assez importante près du Thouaret. Le réseau avait prévu de prospecter à nouveau ce cours d'eau, déjà parcouru en avril 2009 où aucun indice n'avait été détecté. Le 15 mars 2013, le réseau composé de 34 personnes se lance à la recherche de notre mammifère. Cette prospection a permis de confirmer la présence du Castor de manière certaine jusqu'au niveau de Saint-Varent. Des traces anciennes de peupliers coupés sont même notées en aval de Chiché. Le Castor est ainsi présent de façon certaine sur 8 km sur le Thouaret.

La Dive

Déjà signalé côté Maine-et-Loire, le Castor continue la progression sur la Dive. Il est maintenant arrivé dans les Deux-Sèvres et la Vienne. Il est présent de façon certaine jusqu'au niveau de la commune de Brie et occupe 6 km de ce cours d'eau limitrophe au département de la Vienne. La ripisylve naturelle est pratiquement inexistante et la seule source de nourriture pour le Castor est la peupleraie plantée en bordure de la Dive et de ses canaux. La future colonisation de cet affluent du Thouet par le Castor va surement engendrer des problèmes importants de dommages sur populicultures. Un travail d'information auprès de ces personnes est nécessaire afin de concilier la présence du Castor et la culture du peuplier.

... en Deux-Sèvres

Répartition du Castor d'Europe en Deux-Sèvres (2007-2013)

enton-les-Vall

tre et castor fixe ses interventions

Les différents partenaires du réseau Loutre et castor qui interviennent sur les rivières deux-sévriennes.

Représentants des fédérations de pêche et de chasse, du Conseil général, de Deux-Sèvres environnement, de Détours dans l'eau, techniciens rivière, de l'Office national de la chasse de la faune sauvage (ONCFS), de la protection des oi- personnes dont dans l'Argenton (les empreintes relevées à la passerelle d'Auzay en sont une preuve indéniable).

Le castor, une présence à vérifier

Si le castor est bien présent dans la Loire, à ce jour sa présence dans les rivières deux-sévriennes reste à vérifier. D'ailleurs, le seul mot de cas- parfois une telle levée de est de mise

L'union fait

Tony Dahais, correspondant mammifères aquatiques du printemps. L'établissement e protection de la nature, le CPIE

Les partenaires ne trouvent que e meilleure communication en ation des recherches, une mut rtition des espèces et une éco

commun a permis de pr uatre jours. Six canoës o

moncoutant

A la recherche des loutres et ca

Depuis mars 2009, le service départemental des Deux-Sèvres de l'ONCFS organise, en commun avec ses partenaires, des prospections sur les différentes rivières deux-sévriennes du bassin de la Loire. En 2009, plus de 100 km ont été prospectés.

Dernièrement, c'était au tour de la Sèvre Nantaise et ses affluents d'être visités.

Chercher des indices

François Cailleaud, technicien de rivière au Syndicat mixte les sources de la Sèvre Nan- aise, et Tony Dah

Réalisations pratiques

Utilisation du piège-photo

Coralie Debarre et Guillaume Koch

Le moyen le plus facile pour détecter la présence de la Loutre ou du Castor est de chercher des indices. Paradoxalement, nous passons des heures à traquer et discuter d'un animal que nous ne verrons peut être jamais ! Il existe pourtant un moyen imparable pour voir l'animal sans que lui nous voit : le piège-photo. Cette technique permet de confirmer la présence d'une espèce et peut également permettre de vérifier l'utilisation d'un aménagement de franchissement ou encore de comptabiliser des individus.

De nombreux modèles existent, du plus simple au plus perfectionné, mais l'efficacité de cette technique dépend plus du choix du lieu de pose que de la qualité du matériel...

En 2010, grâce au piège-photo deux loutres ont pu être photographiées sur l'Argenton. Preuve supplémentaire, s'il en fallait, pour les plus septiques !

© G. Koch & G. Bitton

Une Loutre de l'Argenton

Etape 1 : **Trouver le bon site**

Le piège-photo ne doit pas être placé au hasard. Connaître un site de marquage régulier de la Loutre augmente les chances de réussite. La facilité d'accès au site simplifie également les choses et permet à la fois de s'assurer de la présence de l'appareil et de vérifier plus rapidement s'il s'est déclenché.

Etape 2 : **Fixer l'appareil**

Le piège-photo doit être orienté en direction du lieu de marquage. Selon son système de déclenchement (barrière infrarouge ou détecteur de présence), il se déclenchera au prochain passage d'un animal. Une fois l'appareil bien orienté, il est important de sécuriser sa fixation par un câble antivol et un cadenas. Enfin, il doit rester discret pour ne pas être repéré et peut être dissimulé par la végétation.

© G. Koch

Fixation du piège-photo sur un arbre

© G. Koch

La pierre où vient marquer la Loutre

© G. Koch

Lieu du test

Etape 3 : **Etre patient...**

Dernière étape, l'attente.

Le premier passage de la Loutre ne sera peut être pas le bon car un passage trop rapide pour l'appareil ou une mauvais posture de l'animal peut rendre une photo illisible. Mais quelle satisfaction quand le bon cliché est pris !

Passage à Loutre

Guillaume Koch et Yohan Trimoreau

Adaptation des infrastructures de transport et ouvrages hydrauliques en faveur du Castor et de la Loutre

Dans le cadre de sa politique de réhabilitation et de sécurisation des ouvrages présents sur le réseau routier du département, le Conseil Général des Deux-Sèvres réalise régulièrement des travaux sur les ponts. L'objectif premier est la préservation et l'entretien de ces ouvrages, mais il s'accompagne souvent de projets environnementaux. Différents exemples illustrent cet objectif : mise en place de caches pour les chauves-souris, passages pour la faune semi-aquatique.
En 2009, Aurélie Hoppe (Conseil Général) propose au réseau de l'aider dans la mise en place d'un passage à Loutre sur le cours d'eau de l'Ouère, commune d'Etusson. L'objectif est d'accompagner les travaux obligatoires de sécurisation de l'ouvrage tout en restaurant la continuité écologique du cours d'eau. S'appuyant sur le stage « Mammifères du bassin de la Loire » et les différents types de passage envisageables (cf. annexes), Guillaume Koch (Communauté de communes de l'Argentonnais) et Tony Dahais (ONCFS) apportent leur soutien au projet. Le choix est fait sur la mise en place de deux buses sèches de chaque côté du pont. L'élargissement du renfort crée au pied de l'ouvrage a permis la création d'un passage en banquette pour les animaux.

© Y. Trimoreau

Création de 2 banquettes au pied de l'ouvrage, pose de 2 buses de 50 cm de diamètre et installation d'un grillage pour diriger la faune vers les buses

Le passage est fonctionnel en septembre 2010. D'un point de vue économique, la mise en place du dispositif représente 7 % du coût total des travaux engagés sur le pont. La configuration de l'ouvrage laisse présumer que la faune semi-aquatique utilisera en priorité les renforts placés au pied du pont mais la pose des buses reste indispensable lors des périodes de crues. La faune, dirigée par le grillage, évitera tout passage sur la route et par conséquent les collisions avec des véhicules (cas d'une loutre à Saint-Martin de Saint-Maixent lors de la crue de 2012). Valable pour de nombreux autres dispositifs, ces passages ne seront pas utilisés seulement par la Loutre, mais par une multitude d'autres espèces communes sur notre territoire, comme les autres mammifères (Blaireau, Putois, Fouine et Genette).

Depuis cette réalisation, le réseau participe régulièrement à des réunions avec le Conseil Général et les techniciens de rivière. Elles permettent de répondre aux différentes problématiques environnementales liées aux ponts et passages sur nos rivières. Le but est de leur rendre leur continuité écologique et de favoriser la biodiversité, tout en garantissant la sécurisation et l'entretien des ouvrages, qui demeurent la priorité principale. Cette première expérience permet au réseau d'être reconnu comme référent départemental sur ces problématiques de passage à faune semi-aquatique. D'autres passages à Loutre ont été aménagés par le CG79 à Périgné et au Bourdet.

Communication

Yohan Trimoreau

Le porter à connaissance est l'objectif prioritaire du réseau. La méconnaissance du Castor et de la Loutre est souvent la cause d'affabulations à leur sujet, mais garder leur statut secret est l'autre danger, surtout pour des espèces en reconquête. Le réseau a donc utilisé tous les moyens de communication possibles pour présenter aux mieux ces deux animaux sauvages :

- Articles dans la presse locale faisant état de la présence de l'espèce, mais aussi et surtout de la synergie des différents acteurs,
- Reportage télévisé sur l'arrivée du Castor sur le Thouet diffusé sur France 3 Poitou-Charentes,
- Interview de vingt minutes sur une radio locale « Radio gâtine »,
- Posters présentant la Loutre et le Castor et les activités du réseau présentés lors du festival de Ménigoute,
- Intervention sur les activités du réseau lors des rencontres de la biodiversité organisées par le Conseil Général des Deux-Sèvres,
- Film réalisé par l'IFFCAM.

Tous ces outils ouvrent à la connaissance et à l'acceptation de ces deux espèces. Les articles soulignant l'impact néfaste du Castor sur les digues des cours d'eau, en confusion avec le Ragondin, ont disparu. Maintenant, ils font état de l'arrivée d'espèces patrimoniales dans les Deux-Sèvres.
Communiquer aide à sensibiliser le public, pour la connaissance et la protection de notre patrimoine biologique commun.

Posters réalisés en 2011 sur la Loutre et le Castor

Le pari de la communication

Gérard Ruven

Fallait-il parler du retour de la Loutre et du Castor en Deux-Sèvres ? Les deux font bien partie du paysage, mais elle mange du poisson et il coupe du bois.
Le réseau a choisi de parler de tout, y compris des problèmes. Dans les médias, vous avez suivi l'avancée des prospections. On vous a parlé des formations à Argenton les Vallées. Vous avez vu les images des piège-photo. Vous avez vécu, presque en direct, le retour du Castor dans le Thouarsais. On vous a parlé du statut juridique de ces animaux protégés. Vous avez découvert ces espèces sur nos stands.
Aujourd'hui, les partenaires veulent aller plus loin, en communicant aussi sur l'anticipation des éventuels dégâts. Les points sensibles seront accompagnés au plus près du terrain, avec les propriétaires.
Deux animaux sauvages reviennent au pays ; ça n'est pas si fréquent par les temps qui courent. Il nous reste à travailler ensemble au retour d'un troisième luron : le Vison d'Europe. Ils font tous partie de notre patrimoine.
Retrouvez nos publications sur *www.oncfs.fr* et *www.centrederessources-loirenature.com*

Formation

Emmanuelle Sarat

Avec l'appui du réseau Loutre-Castor, dans le cadre du réseau « mammifères du bassin de la Loire » et en partenariat avec l'association Détours dans l'Eau, deux sessions de formation ont été organisées en 2009 et 2011 dans les Deux-Sèvres, à Argenton-les-Vallées, accueillant une trentaine de professionnels.

Ces formations, au-delà de la création de liens et de l'enrichissement des échanges au sein du réseau, ont permis aux participants de se former sur les méthodes standardisées de collecte de données de présence de Castor et de Loutre et de partager leurs connaissances sur la gestion de ces espèces et leurs relations avec l'homme et ses usages.
Lors de ces journées, les membres du réseau des Deux-Sèvres ont pu exposer leurs méthodes et résultats de prospections communes dans le département avec démonstration de pièges-photo automatiques. La visite d'un aménagement d'ouvrage avec un passage à Loutre a permis d'illustrer une autre réalisation pratique du réseau.
Des phases pratiques sur le terrain ont permis aux participants de faire des prospections Loutre en canoë encadrées par René Rosoux et Charles Lemarchand et d'aborder la question de la cohabitation des activités humaines et du Castor avec la visite d'un barrage posant des problèmes d'inondation.

En 2012, le réseau des Deux-Sèvres est venu présenter ses résultats lors de la session de formation du réseau mammifères qui s'est tenue à Bourges.

Fort de ces expériences réussies, le réseau des Deux-Sèvres accueille depuis 2012 les sessions de formation du réseau « Vertébrés exotiques envahissants » du bassin de la Loire, qui ont rassemblé plus de 50 personnes venues de la France entière.

© S. Richier

Détermination de crânes avec René Rosoux lors de la formation à Argenton les Vallées

© S. Richier

Démonstration d'un aménagement de barrage de Castor lors d'une session de formation

Réseau de collecte des loutres

Yohan Trimoreau

Le réseau Castor Loutre des Deux-Sèvres est venu renforcer la démarche entreprise dans le Marais Poitevin avec la collecte d'individus morts de Loutre dans le cadre d'un programme d'étude mené par Charles Lemarchand, René Rosoux et Philippe Berny (voir page suivante). D'autres observations d'individus vivants, faites par des chanceux, permettent de confirmer plus précisément la présence sur notre département de Castor et de Loutre.

Grâce à la mise en place du réseau, le responsable départemental est informé par chaque partenaire des découvertes de cadavres. Après vérification, ce dernier diffuse la donnée à l'ensemble des membres du réseau. Les cadavres de loutres tuées par collision routière, des photos de Castor, ainsi que des prises accidentelles de loutres dans des cages pièges, sont des exemples de données récoltées.

Au début de notre collaboration, peu de données de ce type dans le département n'étaient signalées, exception faite pour le marais Poitevin. Au fur et à mesure des recherches engagées par le réseau, les découvertes ont augmenté sur l'ensemble du département. Ces indices malheureux sont aussi le signe de populations en essor et en pleine reconquête des Deux-Sèvres.

Toutes ces données permettront de définir avec le Conseil Général les zones à risques pour les collisions routières, avec la possibilité de réaliser des passages à loutre (voir page 49). Des études génétiques et toxicologiques ont aussi été réalisées sur les cadavres de Loutre (voir page suivantAe). La récolte et le signalement des loutres par le réseau permettent également d'éviter la récupération de cette espèce protégée par des particuliers.

© Catiche productions

Dissection d'une Loutre pour analyse par Charles Lemarchand et Philippe Berny

Répartition des loutres tuées par collisions routières en Deux-Sèvres depuis 2008

Charles LEMARCHAND, René ROSOUX et Philippe BERNY

La Loutre, sentinelle de la richesse biologique des eaux du bassin de la Loire

Par sa position en bout de chaîne alimentaire, la loutre est exposée aux composés toxiques issus des activités humaines (industrie, agriculture, usages domestiques) présents dans l'eau, les sédiments et les sols, et qui s'accumulent dans les réseaux trophiques aquatiques, notamment les poissons et les écrevisses dont elle se nourrit. Dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013, deux programmes de recherches écotoxicologiques, coordonnés par VetAgro Sup, le Muséum d'Orléans et Catiche Productions, quantifient la contamination de la loutre par un ensemble de xénobiotiques, parmi lesquels 45 pesticides, 13 polychlorobiphényles (PCBs), 5 métaux lourds et 9 raticides anticoagulants, mais aussi des résidus pharmaceutiques utilisés en santé animale, et pouvant avoir un effet de perturbateurs endocriniens pour la loutre. D'autres espèces animales emblématiques du bassin sont également prises en compte dans ce programme (grand cormoran, balbuzard pêcheur, poissons et invertébrés).
Les analyses sont effectuées sur des cadavres de loutres victimes de collisions routières, collectés dans le cadre d'une convention de partenariat entre les coordinateurs de l'étude et l'ONCFS. Plusieurs tissus sont prélevés, comme le foie, la graisse ou le muscle de l'animal, pour obtenir un maximum d'informations sur la diversité des composés toxiques présents et leur bio-accumulation.

Les résultats montrent une contamination systématique des loutres : en effet aucun individu du bassin de la Loire et de ses affluents, depuis les têtes de bassin jusqu'aux marais proches de l'estuaire du fleuve n'est exempt de contamination. Les composés les plus fréquemment retrouvés sont les pesticides organochlorés, les PCBs et le mercure, ces deux derniers étant les plus abondants dans les tissus. Des cas de contamination aux anticoagulants ont été relevés. Les pesticides plus récents, comme les organophosphorés, les herbicides spécifiques, les carbamates ou encore les pyréthrines restent par contre très rares ou ne sont pas détectés dans les tissus. Au vu de la recolonisation naturelle actuellement observée et suivie de près en France, la contamination chimique ne semble pas constituer une menace immédiate pour la loutre. Cependant, l'accumulation de ces composés de l'amont vers l'aval du bassin, leur transmission depuis les femelles vers les jeunes par le lait maternel, la contamination importante d'une des populations « source » d'individus en France, et les éventuels effets « cocktail », notamment sur le système endocrinien ou le métabolisme général sont susceptibles de perturber, à moyen ou long terme et au moins localement, l'expansion des populations.

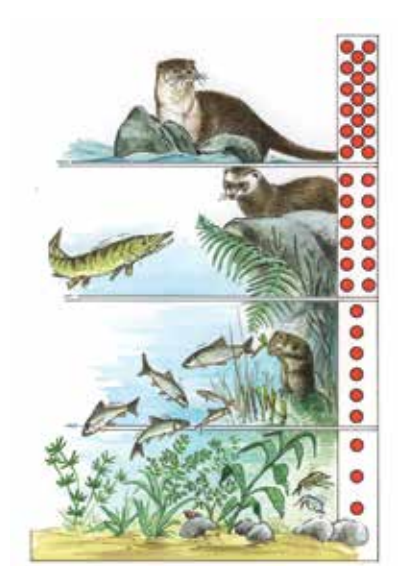

Le taux de contamination par les polluants (en rouge) augmente au fur et à mesure que l'on monte dans la pyramide alimentaire

© Noël Gouilloux / Catiche Productions

Zone humide annexe de l'Argenton à Argenton l'Eglise - © G. Koch

Conclusion

Gilles Capron

L'objectif principal du réseau est atteint : favoriser la collaboration des acteurs locaux afin de développer la connaissance sur la Loutre et le Castor.

Aucun des partenaires n'aurait pu, isolément, réaliser autant de travail de prospection et établir les cartes de répartition aussi rapidement. Chaque structure a bénéficié de formations par les meilleurs spécialistes français des mammifères aquatiques.

A l'avenir, un protocole allégé permettra de suivre l'évolution des aires de répartition à moindre coût. Le temps ainsi libéré permettra d'envisager d'autres actions. Les idées ne manquent pas : connaître la structuration génétique des populations de loutres, participer aux suivis sur l'écotoxicologie…

Cette collaboration a permis des rencontres inattendues entre personnes de sphères qui ne collaborent habituellement pas ensemble. Des complicités ont vu le jour pour manœuvrer un canoë ou lorsque le groupe s'est retrouvé à l'occasion d'une capture de chevreuils sur la Réserve Biologique Intégrale de Chizé ou d'une sortie nocturne pour baguer des bécasses…
C'est peut-être là le gain essentiel de cette expérience : avoir appris à travailler ensemble. Dans un contexte ou chacun est en général trop peu préoccupé par les intérêts et les valeurs des autres, cela permet d'appréhender efficacement d'autres problématiques.

Les décideurs publics identifient à travers ce réseau un interlocuteur réactif et force de proposition. C'est par exemple, la mise en place de passages (banquettes, tunnels) favorables aux mammifères aquatiques sur les ouvrages d'art afin de limiter les collisions routières.
Les données récoltées sont utilisées par l'Administration pour interdire l'utilisation des pièges destinés à tuer les animaux classées nuisibles à proximité des cours d'eau où vivent castors et loutres.

Il faudra certainement aller plus loin dans l'intégration des enjeux environnementaux au sein des enjeux sectoriels. L'arrivée du Castor ne manque pas de soulever des problèmes pour certaines activités économiques. C'est le cas de la populiculture où des solutions sont proposées afin de limiter l'impact du Castor sur les peupliers en bordure de cours d'eau. De ce point de vue, la gestion de l'Argenton avec la reconstitution de la ripisylve est certainement un exemple à populariser.

Dans l'avenir, d'autres espèces devront faire l'objet d'attentions particulières. La collaboration établie à travers le Réseau Mammifères du Bassin de la Loire facilitera sans aucun doute la mise en place d'actions en faveur du Vison d'Europe ou de suivis d'espèces exotiques envahissantes.
Les actions du réseau sont amenées à évoluer. Il faudra maintenir l'effort de communication déjà entrepris pour la valorisation de ses actions et permettre aux aménageurs, collectivités locales, administrations ainsi que le grand public de s'impliquer pour la défense de la biodiversité.

Coupe de Castor sur un peuplier au bord de l'Argenton © G. Koch

Annexes

Liste des prospections

Bassin	Date	Participants	Structures	Linéaire prospecté	Cours d'eau prospecté	Moyen
AUTIZE	21/03/2011	20	13	71 km	Autize, Saumort, Fenioux et Miochette	canoë, à pied
BOUTONNE	12/04/2012	27	12	78 km	Boutonne, Belle, Béronne, berlande et Pontioux	canoë, à pied
CLAIN	09/03/2010	10	4	50 km	Dive du Sud, Vonne, Bouleure et Chaboussant	canoë, à pied
	20/03/2012	44	14	30 km	Magôt, Vendelogne et Auxance	à pied
DIVE	08/03/2011	25	10	68 km	Dive du Nord, Prepson, Sauves et Fossé de la Liberté	canoë, à pied
SEVRE NANTAISE	19/03/2010	28	11	155 km	Sèvre Nantaise et petits affluents	canoë, à pied et voiture
	05/04/2011	9	13	24 km	Ouin	à pied et en voiture
SEVRE NIORTAISE	21/03/2011	6	5	21 km	Egray	à pied
	13/03/2012	33	13	100 km	Sèvre Niortaise et petits affluents, Mignon, Guirande etCourance	à pied
	03/04/2012	20	11	70 km	Sèvre Niortaise amont et Pamproux	à pied, canoë et voiture
	14/05/2013	18	12	45 km	Lambon et Chambon	à pied
THOUET	26/03/2009	13	7	14 km	Thouet	canoë
	20/04/2010	31	14	79 km	Thouet, Cébron et Viette	canoë
	20/03/2012	44	13	100 km	Taconnière, Raconnière, Cébron, Gâteau, palis, Pont Buret et Viette	à pied
	22/07/2013	4	2	16 km	Thouet	canoë
ARGENTON	26/03/2009	13	7	11 km	Argenton	canoë
	05/04/2011	28	13	91 km	Dolo, Argent et Bouillon	canoë
	20/06/2013	4	3	11 km	Argenton	canoë
	25/07/2013	7	5	21 km	Madoire	à pied
THOUARET	29/04/2009	9	5	30 km	Thouaret	canoë et à pied
	15/03/2013	34	16	69 km	Thouaret, Boismé, Cléssé et Gâtine	canoë et à pied

Linéaire total	**1 154 km**

Fiches protocoles

Relevé d'indice de présence du Castor

Nom du cours d'eau :

Noms des Observateurs :

	Localisation indice						Nature des indices	Nature de l'essence	observateur
	Commune	Cours d'eau	Coordonnées GPS Lambert II étendu / NTF	Mettre une croix					
				RD	RG	Ilot			
1							Bois coupé sur pied, bois coupé flottant, écorçage sur pied, écorçage sur bois coupé, écorçage sur racine, réfectoire, garde-manger, accès de berges et/ou coulées, griffades ou empreintes, Gîte principal, gîte secondaire, dépôt de castoréum, barrage entretenu, cadavre, observation visuelle par un tiers, observation visuelle par le correspondant		
2									
3									
4									
5									

Relevé d'indice de présence de loutre

Nom du cours d'eau :

Noms des observateurs :

	Localisation			Epreinte			Situation	Autres indices	Commentaires
Identifiant à reporter sur carte	Mettre une croix			Etat (inscrire le nombre d'épreintes correspondant)			Inscrire le support : rocher, souche, radier pont, enrochement barrage, herbe, sable, selle d'arbre, ...	Inscrire les autres indices observés : empreintes, relief de repas, catiche ou terrier, cadavre, ...	
	RD	RG	Ilot	Vieille	Récente	Fraîche			
1									
2									
3									
4									
5									

Vous avez trouvé un indice ?

Visitez le site **www.nature79.org** pour saisir en ligne et partager vos données

Les ouvrages de passage à Loutre et Castor

D'après Richier et al., 2005, Richier et Sarat, 2011
Actualisé par Emmanuelle Sarat

Certains ouvrages (barrages, seuils, ponts…) implantés au fil de l'eau sont infranchissables par les animaux du fait de leur dénivelé et de l'escarpement des berges attenantes. Le Castor et la Loutre contournent alors ces obstacles par voie terrestre. S'ils doivent pour cela traverser une route, ils risquent leur vie.

Afin de limiter ce problème, des passages peuvent être aménagés. Chaque cas d'aménagement est différent et seule une étude minutieuse du site permet de trouver une solution adaptée. Ces passages permettent au Castor et à la Loutre, mais aussi aux autres mammifères voire même aux batraciens, de franchir les ouvrages sans traverser la chaussée. Le suivi de l'efficacité de ces ouvrages est indispensable et peut notamment être réalisé grâce à la pose de pièges-photo et de pièges à empreintes.

Les passages dans les barrages

Les rampes de franchissement

La pente d'une rampe ne doit pas excéder 45° et sa largeur doit être de 60 cm minimum. La rampe de contournement sur berge est réalisée en terre battue. La rampe de franchissement doit être recouverte d'une matière antidérapante (caillebotis en caoutchouc). Dans tous les cas, elle doit être réalisée très près de l'eau.

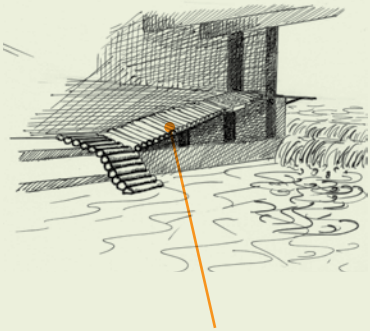

Rampe de franchissement

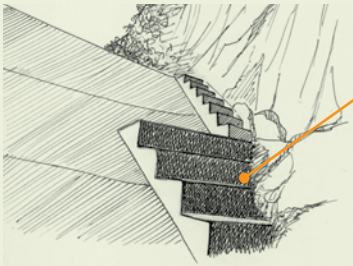

Escalier

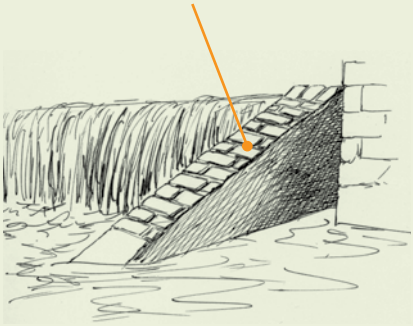

S. Nicolle

Illustrations : d'après Bodmer et Germond, 2000 ; Bouchardy, 2001 ; Madsen, 1996 ;

Les passages sous ponts et ouvrages

Les banquettes et passerelles

Sous les ponts et ouvrages, les banquettes et les passerelles doivent tenir compte des variations du niveau d'eau et comprendre plusieurs niveaux, comme des escaliers.
Les passerelles sont à réserver à l'aménagement de ponts déjà existants.
Ces aménagements doivent être accompagnés d'une rampe d'accès en pente douce, en enrochement ou en béton qui assure un accès facile depuis l'eau et un raccordement avec la berge naturelle.

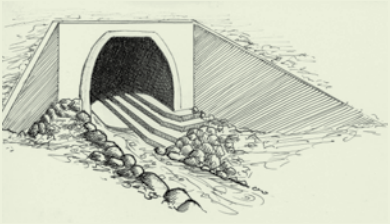

Escalier (20 cm au dessus du niveau des plus hautes eaux et 20 cm au dessous du niveau d'étiage)

Banquettes latérales (largeur minimale 60 cm) prolongées à chaque extrémité par une rampe d'accès (pente maximum 30 %)

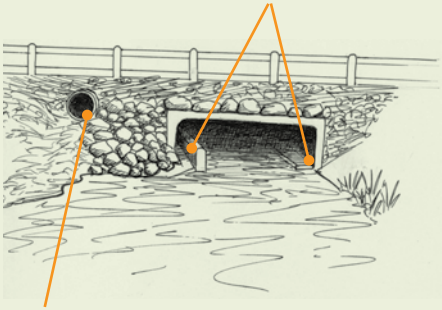

Buse (diamètre minimum 60-100 cm)

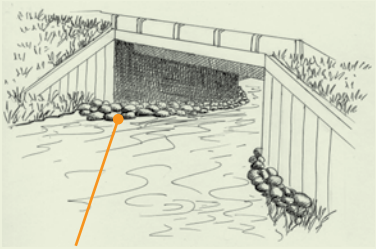

Banquette en rocher

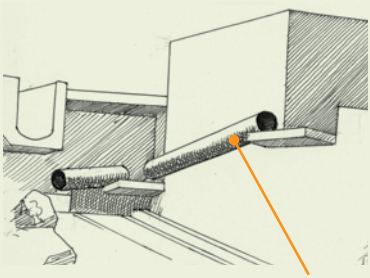

Buses (Loutre)

Les buses sèches

Lorsqu'il n'existe pas de solution pour créer un passage le long de l'écoulement du cours d'eau, il est nécessaire de créer un passage souterrain, à sec, à côté de l'ouvrage, au-dessus des niveaux de crue. Ce passage, sous forme d'une buse d'au moins un mètre de diamètre, est accompagné d'un grillage en forme de U qui empêche les mammifères semi-aquatiques de monter sur la route et qui les guide vers le passage souterrain.

Bibliographie

AYANGMA S., KOCH G., DAHAIS T. 2011. Le Castor en Deux-Sèvres. Réseau mammifères du bassin de la Loire en Deux-Sèvres, Plan Loire Grandeur Nature, Communauté de communes de l'Argentonnais et ONCFS.

BODMER O. & GERMOND V. 2000. Pourquoi réaliser des passes à castors au niveau des seuils et barrages hydroélectriques ? Contact Castor, Genève, 4p.

BROSSET A. 1954. Répartition et densité actuelle des carnivores dans le département des Deux-Sèvres et les régions voisines. Mammalia, 18 : 216-218.

DAHAIS T. et KOCH G. 2011. La Loutre en Deux-Sèvres. In Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2010. p 75. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84p.

DAHAIS T. et KOCH G. 2011. Le Castor en Deux-Sèvres. In Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2010. p 74. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84p.

DEWAS M., HERR J., SCHLEY L., ANGST C., MANET B., LANDRY P. CATUSSE M. 2012 Recovery and Status of Native and Introduced Beavers Castor Fiber and Castor Canadensis in France and Neighbouring Countries. Mammal Review 42, (2): 144–165.

DUBRULLE PM et CATUSSE M. 2012. Où en est la colonisation du castor en France ? Faune sauvage, 297: 24-31.

KOCH G., DAHAIS T., 2011. La Loutre en Deux-Sèvres. Réseau mammifères du bassin de la Loire en Deux-Sèvres, Plan Loire Grandeur Nature, Communauté de Communes de l'Argentonnais et ONCFS.

LEMARCHAND C. 2007. Etude de l'habitat de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) en région Auvergne (France) : relations entre le régime alimentaire et la dynamique de composés essentiels et d'éléments toxiques. Thèse Doct. Univ. Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 225p.

LEMARCHAND C. & BOUCHARDY C. 2011. La Loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde. Catiche Productions, 32p.

MADSEN A. B. 1996. Otter Lutra lutra mortality in relation to traffic, and experience with newly established fauna passages at existing road bridges. Lutra 39, 76-89.

MATHIAS, P. (1933) Sur la répartition de la loutre en France. Bulletin de la société centrale d'aquiculture et de pêche, XL, 74–79.

RICHIER S., MAMAN L., SERRE D., BROCHIER C. 2005. Une place pour les mammifères des zones humides et des cours d'eau. Agence de l'eau Loire-Bretagne, 42p.

RICHIER S. 2008. Répartition de la Loutre d'Europe. Protocole de synthèse de données. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire grandeur Nature, 12p.

Ouvrage collectif, RICHIER, S. et SARAT, E. (coord). 2011. Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2010. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84p.

ROSOUX R. et de BELLEFROID MDN. 2011. La Loutre d'Europe Lutra lutra. In : PREVOST O. et GAILLEDRAT M. 2011. Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, pp 182-186, Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 304p.

ROSOUX R. & GREEN J. 2004. La loutre. Belin Eveil Nature, Paris, 96p.

ROSOUX R. & DE BELLEFROID M.N. 2006. Le retour de la loutre en France. Symbioses, 16 : 60-62.

TEILLET B. & TESSIER P. 2001. La Loutre d'Europe, Lutra lutra, de retour sur la Sèvre Nantaise. Le Naturaliste Vendéen, n° 1 : 57-58.

THEVENIN, R. 1952. La Loutre. In Les petits carnivores d'Europe pp. 84–91. Payot. 106, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lexique et Acronymes

Biocide : substance active ou préparation, contenant une ou plusieurs substances actives destinées à détruire, repousser ou rendre inoffensifs certains organismes considérés comme nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre de toute autre manière, par une action chimique ou biologique.
Catiche : terrier ou abri naturel de la Loutre réservé à la mise bas et à l'élevage des jeunes.
Castoréum : liquide huileux jaunâtre secrété par le Castor qui devient brun violacé en séchant et en s'oxydant. Il renferme une cinquantaine de composants, dont de l'acide salicylique. Il sert aux individus des deux sexes pour imperméabiliser le pelage et marquer le territoire.
Embâcle : Amoncellement de plaques de glace généré par les grands froids sur les fleuves et les rivières.
Encombre : dépôt transversal formé lors de crues, barrant de façon plus ou moins complète un cours d'eau ou un torrent. Il est constitué de matériaux biologiques essentiellement ligneux (branches et troncs) auxquels s'ajoutent des matériaux minéraux grossiers de taille variable.
Hélophyte : plante liée à un substrat vaseux dont les organes munis de bourgeons passent l'hiver enfouis dans la vase (ex. : les phragmites constituant les roselières).
Hydrophyte : plante, fixée ou non au fond de l'eau, vivant entièrement dans l'eau - sauf les fleurs, qui peuvent être flottantes, nageantes ou immergées -.
Ligneux : qualifie un tissu, un organe ou une plante contenant de la lignine, ce qui lui confère une certaine rigidité (nature ou consistance du bois). Ex. : les arbres, arbrisseaux et arbustes sont appelés plantes ligneuses ou ligneux.
Recalibrage : opération dans le lit mineur d'un cours d'eau qui va permettre d'accélérer le débit de l'eau, soit en augmentant la section de passage soit en réduisant la rugosité du lit et du fond.
Réintroduction d'espèce : apport volontaire, dans la nature, d'individus fondateurs appartenant à une espèce sauvage localement disparue - pour des raisons naturelles ou anthropiques - dans le but de reconstituer une population viable.
Ripisylve : frange boisée plus ou moins large installée dans le lit majeur d'u cours d'eau et subissant les crues annuelles. La ripisylve est la partie de la forêt alluviale la plus proche du cours d'eau.
Salicacées : famille de plantes comprenant de nombreuses espèces allant des sous-arbrisseaux aux arbres en plaine et en montagne des régions froides à tempérées tels les saules et les peupliers.
Xénobiotique : substance exogène présentant, à de très faibles concentrations, une toxicité élevée pour les organismes vivants.

CCA : Communauté de communes de l'Argentonnais
CG : Conseil général
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
DDE : Détour dans l'Eau
DSNE : Deux-Sèvres Nature Environnement
DER : Direction des études et de la recherche
DIR : Délégation interrégionale
FDC : Fédération départementale des chasseurs
FDP : Fédération départementale de pêche
IFFCAM : Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier
IMACOF : Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux
LPO : Ligue pour la protection des oiseaux
ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
PNR : Parc naturel régional
SD : Service départemental
SIAH : Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique
SIBT : Syndicat intercommunal du bassin du Thouaret
SIG : Système d'information géographique
SIVOM : Syndicat intercommunal à vocations multiples
SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique

Réseau Loutre et Castor des Deux-Sèvres : une aventure humaine

Un réseau devenu référence

Un réseau humain, au service de la Loutre et du Castor d'Europe, est né en Deux-Sèvres, en 2008. Enrichi au fil de l'eau, il présente ses dernières actions et prépare l'avenir.

Tout un département est mis à l'honneur : les Deux-Sèvres. Deux vedettes sont mises en lumière : Lutra lutra et Castor fiber. Cent cinquante passionnés de tous horizons décrivent leurs recherches, en canoë ou à pied, sur la piste des épreintes, des empreintes et des bois sectionnés. Trente cinq partenaires, aux intérêts souvent très différents, agissent ensemble, au service de la faune sauvage.

Tout commence à Orléans en 2007, à l'initiative du Plan Loire Grandeur Nature, sous l'égide de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.
Le réseau partenarial des Deux-Sèvres prendra naissance en 2009. Depuis, il n'a cessé de grandir et se retrouve deux à trois fois par an, pour suivre la reconquête de deux mammifères au bord de l'extinction au siècle dernier.

Chaque action est une source d'enrichissement mutuel. En s'écoutant, en échangeant, il est possible de travailler ensemble, ce réseau en est le parfait exemple. C'est ce qu'on appelle une belle aventure humaine.

L'avenir… Monter un réseau est une chose. Le faire durer en est une autre. C'est l'objet même de cet opuscule. Faire le point pour mieux repartir. Riche de cette expérience, vous allez découvrir au fil des pages les différentes réalisations du réseau ainsi que ses nouvelles pistes de travail.

Le Plan Loire Grandeur Nature
Plate-forme Recherche-Données-Information

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française

Cet ouvrage est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

Etablissement Public Loire

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage